



HAL
open science

Étude de l'impact de travaux en Loire Moyenne sur la perception paysagère des usagers

Jeanne Menanteau

► **To cite this version:**

Jeanne Menanteau. Étude de l'impact de travaux en Loire Moyenne sur la perception paysagère des usagers. Sciences du Vivant [q-bio]. 2018. dumas-01886307

HAL Id: dumas-01886307

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01886307v1>

Submitted on 2 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Année universitaire : 2017-2018

Spécialité :

Paysage

Spécialisation (et option éventuelle) :

Projet de Paysage : Site et Territoire

Mémoire de fin d'études

- d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

Etude de l'impact de travaux en Loire Moyenne sur la perception paysagère des usagers

Par : Jeanne MENANTEAU



Soutenu à Angers le 17 Septembre 2018

Devant le jury composé de :

Président : Nathalie CARCAUD

Maître de stage : Marie BALTZINGER

Enseignant référent : Fabienne JOLIET

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation
«Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France»
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>



Fiche de confidentialité et de diffusion du mémoire

Confidentialité

Non Oui si oui : 1 an 5 ans 10 ans

Pendant toute la durée de confidentialité, aucune diffusion du mémoire n'est possible ⁽¹⁾.

Date et signature du maître de stage ⁽²⁾ :

A la fin de la période de confidentialité, sa diffusion est soumise aux règles ci-dessous (droits d'auteur et autorisation de diffusion par l'enseignant à renseigner).

Droits d'auteur

L'auteur⁽³⁾ **Menanteau Jeanne**

autorise la diffusion de son travail (immédiatement ou à la fin de la période de confidentialité)

Oui Non

Si oui, il autorise

la diffusion papier du mémoire uniquement⁽⁴⁾

la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé

la diffusion papier et électronique du mémoire (joindre dans ce cas la fiche de conformité du mémoire numérique et le contrat de diffusion)

(Facultatif) accepte de placer son mémoire sous licence Creative commons CC-BY-NC-Nd (voir Guide du mémoire Chap 1.4 page 6)

Date et signature de l'auteur :

Autorisation de diffusion par le responsable de spécialisation ou son représentant

L'enseignant juge le mémoire de qualité suffisante pour être diffusé (immédiatement ou à la fin de la période de confidentialité)

Oui Non

Si non, seul le titre du mémoire apparaîtra dans les bases de données.

Si oui, il autorise

la diffusion papier du mémoire uniquement⁽⁴⁾

la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé

la diffusion papier et électronique du mémoire

Date et signature de l'enseignant :

(1) L'administration, les enseignants et les différents services de documentation d'AGROCAMPUS OUEST s'engagent à respecter cette confidentialité.

(2) Signature et cachet de l'organisme

(3).Auteur = étudiant qui réalise son mémoire de fin d'études

(4) La référence bibliographique (= Nom de l'auteur, titre du mémoire, année de soutenance, diplôme, spécialité et spécialisation/Option)) sera signalée dans les bases de données documentaires sans le résumé

Remerciements

Ce mémoire est la conclusion de 6 mois de stage profondément enrichissants.

Je tiens tout d'abord à remercier toutes les personnes qui ont encadré ce projet et m'ont accompagnée tout au long de ma réflexion. Merci à Marie Baltzinger, ma maître de stage, et à Sylvie Servain et Hilaire Martin, pour leurs conseils et leur soutien.

Merci à ma tutrice, Fabienne Joliet, de m'avoir aidée à élaborer la problématique et la structure générale de ce mémoire.

Mes remerciements vont également à Marc Villar, sans qui le projet BioMareau n'aurait jamais vu le jour, et à Richard Chevalier pour sa connaissance du Val de Loire, et pour m'avoir fait découvrir les îles de Mareau dans leurs moindres détails. Merci bien sûr à Clémence Chaudron pour son travail sur ce projet et pour m'avoir aimablement communiqué ses données.

Un grand merci à Fabien Laroche et Yoan Paillet pour leurs relectures attentives et leurs remarques pertinentes, mais également pour leur ouverture d'esprit et les discussions toujours passionnantes. Merci à toute l'équipe de l'IRSTEA de Nogent-sur-Vernisson pour leur accueil si chaleureux, à Sylvie pour sa patience, à Philippe et Hilaire pour leur bonne humeur, à Agnès pour son écoute et ses conseils judicieux, et à tous les autres pour l'ambiance et la gentillesse générale.

Je tiens aussi à remercier toutes les personnes qui ont accepté de partager avec moi leur vision et leur amour de la Loire.

Enfin et surtout, merci à l'incroyable équipe de la Ferme qui a rendu inoubliables ces 6 mois passés dans la campagne Loirétaine : Laura, Camille, Manon, Romain, Arthur, Bart, Guilhem, Nicolas, Tess, Sirine et tous les autres... Parce que si on m'avait dit qu'un jour je serais triste de quitter Nogent-sur-Vernisson, je ne l'aurais pas cru.

Ce mémoire clôture également 5 années d'études et de vie à Angers. Merci donc également à tous ceux qui ont fait de ces 5 ans un si joyeux voyage, et qui sont bien trop nombreux pour être tous cités ici.

Merci enfin et particulièrement à Alexandre qui, même à l'autre bout du monde, a su m'écouter et me soutenir.

Table des matières :

Table des illustrations	III
Liste des annexes	V
Liste des abréviations	V
Introduction	1
Partie I : Evolutions environnementales et enjeux de gestion des paysages de la Loire Moyenne.	4
A. Un rétrécissement du lit et des paysages de plus en plus fermés par la végétation	4
B. Un risque croissant pour les populations et une multiplication des travaux	6
C. Des contradictions entre préservation des milieux naturels et mise en valeur touristique	8
Partie II : De la perception du paysage : Quels éléments façonnent le rapport à la Loire ?	10
A. La perception paysagère : quelques principes et méthodologie	11
B. Perceptions du fleuve Loire au fil du temps	13
C. Exemple de la Loire Orléanaise entre Saint-Pryvé Saint-Mesmin et Meung-sur-Loire	16
1. Une morphologie fluviale qui crée une dissymétrie Nord-Sud	16
2. Une réserve naturelle aux portes de la ville	19
Partie III : Perception des changements : Adapter les interventions aux contextes locaux, exemple du projet BioMareau	22
A. Contexte et objectifs du projet	22
1. Un site d'étude représentatif des problématiques de la Loire Moyenne	23
2. Une volonté pluridisciplinaire et de concertation	24
B. Volet "Paysage" : évaluer l'impact des travaux sur la vision des usagers	25
1. Matériel et méthodes	25
2. Des travaux relativement bien acceptés	27
3. Mais des enjeux et une communication parfois asymétriques	31
4. Limites	34
Conclusion et Perspectives	35
Bibliographie	36
Sitographie	38

Table des illustrations

Figure 1: Carte de localisation de la Loire Moyenne (© Z. Gasowski, 1994, p.42)	2
Figure 2: Schéma en coupe du lit de la Loire Moyenne avec et sans la présence de levées (©J. Menanteau, 2018).....	2
Figure 3: Schéma synthétique des causes et conséquences de l'incision du lit de la Loire (©J. Menanteau 2018).....	5
Figure 4: Principales crues répertoriées à Orléans à l'échelle du pont George V. © Mairie d'Orléans http://www.orleans-metropole.fr/1054/risques-naturels.htm (Consulté le 7 Août 2018).....	6
Figure 5 : Détail d'une gravure d'Alphonse Beaujoint représentant la brèche dans la levée de Saint-Pryvé Saint-Mesmin lors de la crue du 3 juin 1856. (CC Fonds iconographique de la Bibliothèque municipale d'Orléans)	6
Figure 6: Travaux de renforcement de la levée de Loire à Mareau-aux-Prés en septembre 2016 ©Patrick Lebaupin 2016, https://www.larep.fr/mareau-aux-pres/2016/09/12/des-travaux-pour-prevenir-les-inondations_12067569.html (Consulté le 5 septembre 2018).....	7
Figure 7: L'effondrement du Pont Wilson à Tours le 9 avril 1978 ©Pierre Fitou, La Nouvelle République 1978, https://www.lanouvellerepublique.fr/tours/il-y-a-quarante-ans-le-pont-wilson-a-tours-s-effondrait (Consulté le 19 Juillet 2018).....	7
Figure 8 : Carte postale représentant la Loire vue depuis la terrasse de l'église de La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret) en 1906 © https://www.delcampe.fr/fr/collections/cartes-postales/france/autres-communes-45/search (Consulté le 24 Mai 2018)	9
Figure 9 : Vue de la Loire depuis l'église de La Chapelle-Saint-Mesmin en Juin 2018 (© J. Menanteau 2018)	9
Figure 10 : Schéma résumant le processus de perception paysagère et d'expression de ces perceptions.....	12
Figure 11: Tableaux de William Turner "The canal of the Loire and Cher near Tours" c. 1826-30 et "Tours" 1833. On remarque les bateaux au premier plan et les tours de la cathédrale St-Gatien en arrière plan. © (www.tate.org.uk consulté le 10 Août 2018).....	14
Figure 12: Carte postale de 1908 montrant les bords de Loire pâturés à Chaingy – Loiret © https://www.delcampe.fr/fr/collections/cartes-postales/france/autres-communes-45/search (Consulté le 24 Mai 2018)	14
Figure 13: Photographie aérienne de la Réserve Naturelle du Val de Loire (prise depuis un ULM) ©J.F. Hellio et N. Van-Ingen, reserves-naturelles.org (Consulté le 18 Aout 2018)	15
Figure 14: Carte de localisation de la zone étudiée (© J. Menanteau 2018 et © Z. Gazowsky 1994)..	16
Figure 15: Représentation du lit mineur et du lit majeur dans le Val d'Orléans (© Garcin, Carcaud et al., 2006, p.5).....	17
Figure 16: Comparaison des vues depuis la commune de Saint-Ay en rive droite (1) et depuis la commune de Mareau-aux-Prés en rive gauche (2) (© J. Menanteau 2018)	18
Figure 17: Comparaison des bords de Loire, une manifestation musicale à La Chapelle-Saint-Mesmin en rive droite (1) et le sentier pédagogique des îles de Mareau-aux-Prés en rive gauche (2) (© J. Menanteau 2018).....	18
Figure 18: Photographie de la Loire vue depuis la levée à Mareau-aux-Prés, accompagnée d'un panneau explicatif. ©Mairie de Mareau-aux-Prés, 2018 source : www.mareauauxpres.com (consulté le 31 Août 2018)	20
Figure 19 : Carte de localisation du site des Îles de Mareau et des différents îlots en 2016.....	21

Figure 20 : Travaux d'arasement de l'îlot C vus depuis le coteau de Saint-Ay, le 21 septembre 2012 ©Christian Fer, La République du Centre 2012, https://www.larep.fr/saint-ay/2012/09/21/des-travaux-en-cours-sur-lile-de-mareau_1273452.html (Consulté le 18 Avril 2018).	21
Figure 21 : Comparaison de la vue sur l'îlot C depuis la rive gauche avant arasement à l'été 2012 (1) et un an après à l'été 2013 (2) (© Damien Hémeray, 2012-2013, Suivi photographique des paysages de la Réserve).	21
Figure 22 : L'îlot C en août 2017, en cours de revégétalisation (© Damien Hémeray, 2017, Suivi photographique des paysages de la Réserve).	21
Figure 23 : Comparaison de la vue sur l'îlot D depuis la levée, avant les travaux de déboisement et de renforcement en 2013 (1) et après les travaux en 2016 (2) (© Damien Hémeray, 2013 et 2016, Suivi photographique des paysages de la Réserve).	21
Figure 24 : Comparaison de la vue sur les îles de Mareau depuis la rive gauche en mai (1) et septembre (2) 2013. (© Damien Hémeray, 2013, Suivi photographique des paysages de la Réserve)	21
 Tableau 1 : Présentation des différentes données collectées et analysées lors de l'étude (non-exhaustif), J.Menanteau 2018.....	27

Liste des Annexes

Annexe I : Liste complète des entretiens réalisés	1
Annexe II : Guide d'entretien Clémence Chaudron	4
Annexe III : Guide d'entretien Jeanne Menanteau	8

Liste des Abréviations

CBNBP : Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien
CDD : Contrat à Durée Déterminée
DDT : Direction Départementale des Territoires
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
FEDER : Fonds Européens pour le Développement Régional
GR® : sentier de Grande Randonnée
INRA : Institut National de la Recherche Agronomique
IRSTEA : Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture
LNE : Loiret Nature Environnement (Association gestionnaire de la Réserve Naturelle de Saint-Mesmin)
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
PPRI : Plan de Prévention des Risques d'Inondation
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Introduction

« La Loire est un “royaume” de paysages somptueux et de milieux naturels très riches, elle est un guide naturel et libre pour partir à la rencontre des gens du fleuve. Leur histoire partagée façonne des paysages lumineux et élégants qui reflètent une harmonie où l’homme trouve sa juste place dans la nature. » (Etablissement Public Loire 2010)

Plus long fleuve de France, la Loire s’étend sur plus de 1000 km, elle prend sa source à l’Est du Massif Central, en Ardèche, au mont Gerbier-de-Jonc, et traverse une douzaine de départements, alimentée par de nombreux cours d’eau affluents, pour aller se jeter dans l’Océan atlantique au niveau de Saint-Nazaire en Loire-Atlantique. Son bassin versant, soit la portion de territoire sur laquelle tous les écoulements d’eau se rejoignent pour terminer leur course au niveau d’un même point, couvre près d’un cinquième du territoire français. La Loire traverse donc une multitude de paysages différents, des vallées de montagnes aux plaines agricoles plus en aval. La notion de paysage ou d’identité « ligérienne » peut alors sembler avoir peu de sens, mais dans les faits, et à quelques exceptions près en Loire amont, le fleuve semble toujours occuper une place centrale dans la vie de ses habitants (Bonin 2003).

Cette identité commune vient du fait que la Loire est avant tout un fleuve habité. En effet, les traces d’aménagements sur les rives du fleuve remontent au moins à l’antiquité. La Loire a donc évolué en même temps, et surtout en étroite relation avec les sociétés humaines. On peut dire que le fleuve a modelé les sociétés autant que les hommes ont modelé le fleuve. C’est de ces interrelations séculaires que sont nés les paysages actuels de la Loire. Si l’on se concentre sur la partie centrale du fleuve, appelée aussi Loire Moyenne (Figure 1), la marque la plus flagrante de l’anthropisation du fleuve est certainement la construction de levées¹ sur la quasi-totalité de cette portion de la Loire. Ces ouvrages, débutés aux alentours du XII^e siècle en Anjou, et peu à peu étendus à la partie amont du fleuve (Dion 1961; Burnouf et al. 2001), ont ainsi permis aux hommes d’exploiter les terres fertiles des bords de Loire en mettant hors d’eau les grandes plaines alluviales du lit majeur (Figure 2). Les levées ont donc contribué à façonner l’image actuelle du fleuve, et font aujourd’hui partie intégrante des paysages de Loire (Huyghues Despointes 2009).

Toutefois, la Loire reste un espace dynamique, en constante évolution, tant dans ses formes que dans ses usages. Elle est passée d’un fleuve pratiqué pour la pêche et l’agriculture traditionnelle, à un axe de transport commercial majeur, puis à un terrain d’extraction de sédiments, pour devenir aujourd’hui un fleuve touristique réputé et de plus en plus protégé. Toutes ces évolutions se sont bien entendu accompagnées de changements paysagers. Aujourd’hui, la vallée de la Loire est une alternance de zones urbaines parfois très denses, et de zones rurales agricoles où la Loire est bordée d’une riche forêt alluviale (Dournal, Servain 2014). Cependant, la majorité de ces espaces restent habités, et pratiqués par les populations locales. Le fleuve est avant tout un espace de vie.

¹ Une levée désigne une digue construite en bord de fleuve pour contenir les flots et protéger les vals des crues et donc des inondations. La Loire en compte sur presque toute sa longueur.

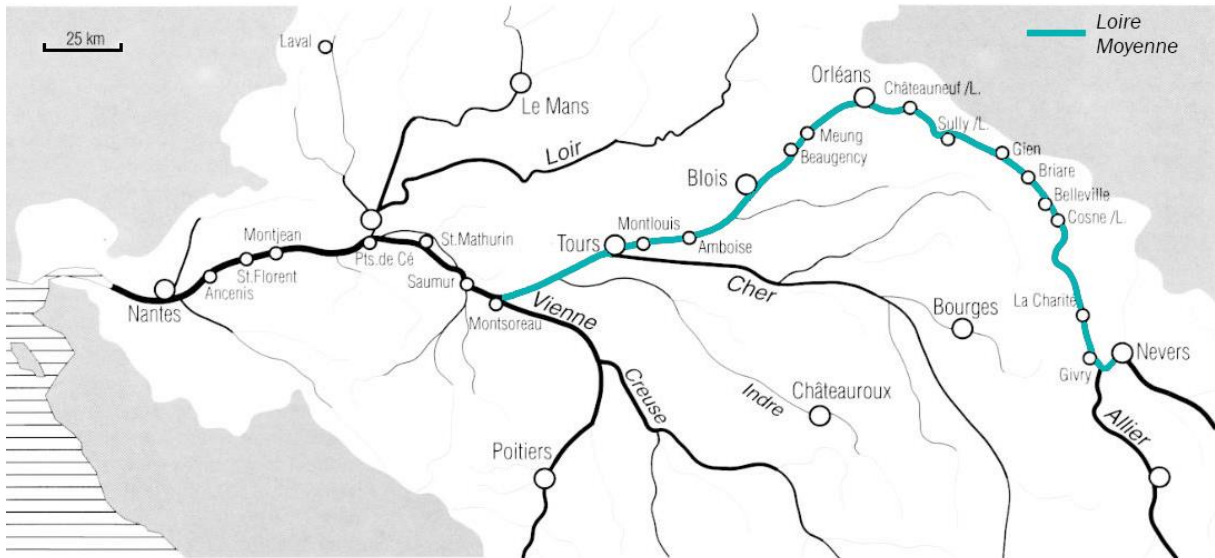


Figure 1: Carte de localisation de la Loire Moyenne (© Z. Gasowski, 1994, p.42)

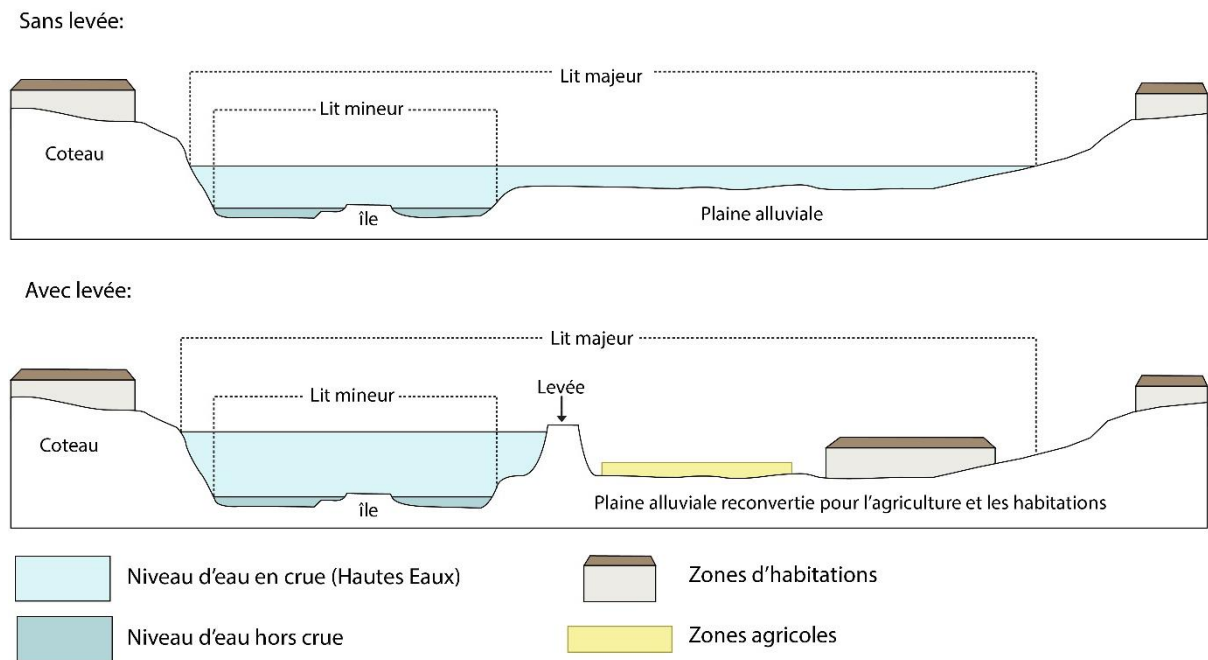


Figure 2: Schéma en coupe du lit de la Loire Moyenne avec et sans la présence de levées (©J. Menanteau, 2018).

Il peut être intéressant de se demander comment les populations ligériennes se sont adaptées à ces changements paysagers successifs, et si cela a affecté leur rapport au fleuve. A une époque où la concertation entre les aménageurs et la population est de plus en plus reconnue comme indispensable à la pérennité des actions de gestion, et où le cadre de vie occupe une place grandissante dans les préoccupations sociales, la question de la perception du paysage par les habitants prend tout son sens.

Cette question est l'une de celles auxquelles s'intéressent les chercheurs du projet BioMareau. Lancé en 2012 par l'INRA² et Irstea³, ce projet vise à évaluer l'impact de travaux réalisés sur des îles de Loire sur diverses composantes de la biodiversité. En 2016, afin de compléter cette approche, et d'essayer de fournir des préconisations de gestion aux différents organismes gestionnaires, un volet d'étude paysagère a été ajouté. C'est dans ce volet que s'inscrit ce travail, dont le but est de comprendre comment les travaux sur ces îles ont affecté la perception paysagère des usagers.

Nous allons tenter de replacer ce questionnement dans un contexte plus large, afin de découvrir si le site étudié s'inscrit dans les problématiques générales de la Loire Moyenne. Ce mémoire s'articulera donc autour de la problématique suivante :

Dans quelles mesures les évolutions environnementales des paysages ligériens affectent-elles la perception des usagers ?

Cette question en soulève bien sûr beaucoup d'autres : Quelles évolutions environnementales la Loire a-t-elle connues ? Depuis quand ? Comment définir la notion de perception paysagère ? Comment la recueillir et l'analyser ? Y a-t-il une tendance commune à l'ensemble de la Loire Moyenne ? Afin d'essayer de répondre à ces différentes questions, ce mémoire s'articulera donc en trois parties. Dans un premier temps, en nous focalisant sur la Loire Moyenne (Figure 2), nous tenterons de caractériser les évolutions environnementales qu'elle a subies lors de ces dernières décennies, ainsi que les différents enjeux de gestion qui en découlent. Puis nous donnerons quelques définitions de la notion de perception paysagère, ses grands principes, et ses méthodes d'analyses. Nous essaierons d'appliquer ces méthodes à la Loire, tout d'abord à grande échelle afin de définir des tendances, puis nous prendrons l'exemple d'une portion de fleuve plus réduite à l'aval d'Orléans. Enfin, afin d'illustrer clairement les apports de cette démarche, nous étudierons un cas pratique situé sur cette portion de Loire : les conséquences de travaux effectués en 2012 sur les Îles de Mareau-aux-Prés sur la perception des usagers.

² Institut National pour la Recherche Agronomique

³ Institut national de Recherche en Sciences pour l'Environnement et l'Agriculture

I. Evolutions environnementales et enjeux de gestion des paysages de la Loire Moyenne.

La Loire est un ensemble hydrologique et paysager complexe, sans cesse en mouvement. Afin de rester cohérents dans notre questionnement et de considérer un ensemble biogéographique homogène, nous nous centrerons donc ici sur ce qu'on appelle la Loire Moyenne, c'est-à-dire la portion du fleuve comprise entre le bec d'Allier, en aval de Nevers, et le bec de Vienne situé à Candes-Saint-Martin (Figure 2). Cette portion de la Loire est caractérisée par quelques méandres en amont, des levées principalement en rive gauche, mais surtout par la présence d'îles plus ou moins permanentes (Grivel, Gautier 2012). Nous tenterons également de conserver une échelle temporelle appréhendable. Nous nous concentrerons donc sur les évolutions qu'a subies la Loire depuis la seconde moitié du XXe siècle.

En effet, même si les évolutions récentes des paysages de Loire sont des conséquences d'évènements très anciens, datant du Moyen-Age (en particulier la construction des levées, Garcin et al. 2006), elles ne sont réellement constatées (et analysées) que depuis peu. La Loire étant un ensemble hydrologique complexe de grande ampleur, ses réactions aux perturbations se font à une échelle de temps difficilement perceptible par l'homme. Nous commençons donc tout juste à constater des changements dont l'origine remonte à plusieurs siècles.

De plus, depuis les années 1990 (soit vers la fin des travaux d'extractions de granulats dans le lit mineur, Grivel, Gautier 2012), il semble que les paysages ligériens soient sujets à une toute nouvelle volonté d'aménagement et de gestion, de plus en plus tournée vers la biodiversité et les richesses naturelles du fleuve (Huyghues Despointes 2009). Ces nouvelles directions de gestion contrastent cependant avec la nécessité croissante d'aménagements liés aux risques de crues.

A. Un rétrécissement du lit et des paysages de plus en plus fermés par la végétation.

Lorsque l'on compare les paysages de la Loire Moyenne du milieu et de la fin du XXe siècle à ceux visibles de nos jours, la première constatation est celle de l'augmentation considérable de la végétation arborée à la fois sur les rives, et sur les îles.

Cette augmentation est une conséquence indirecte d'un problème bien connu des hydromorphologues : le creusement du lit de la Loire. Ce creusement est lui-même causé par de nombreux facteurs, mais Garcin, Carcaud et al. (2006) concluent que « *la cause première de cette incision du lit de la Loire est la réponse de l'hydrosystème à la construction des levées depuis 500 ans* ». En effet, la séparation entre le lit mineur et le lit majeur de la Loire, causée par la construction quasi-systématique de levées sur toute la longueur du fleuve, empêche l'étalement de la Loire en cas de forte crue, et concentre le courant dans le lit mineur (Figure 1). Cette concentration s'accompagne donc d'une augmentation des vitesses d'écoulement et de la hauteur d'eau, accélérant de plus belle le creusement du lit. Z. Gasowski parle d'un abaissement d'environ 1.5m au niveau d'Orléans depuis 1856 (mesuré à Mareau-aux-Prés), et

jusqu'à 2m au niveau de Tours (Gasowski 1994). Le phénomène d'incision concentre le courant dans le bras principal, et en conséquence, les bras secondaires, les frayères et autres zones humides annexes du fleuve ne sont plus alimentés, et se retrouvent asséchés une grande partie de l'année. Cet assèchement prolongé facilite la progression de la végétation alluviale sur les îles et les berges. Selon Garcin, Carcaud et al. (2006; d'après Gautier et al. 2007) « *Le taux de croissance annuel du couvert arboré était d'environ 3 ha au cours de la première moitié du XIXe siècle, il est de 7 ha par an depuis les années 1960* » (en moyenne entre Nevers et Nantes). L'occupation progressive des bras secondaires par la végétation entraîne peu à peu leur comblement (la végétation, notamment arborée, accroche les sédiments) et renforce de nouveau le creusement du lit principal.

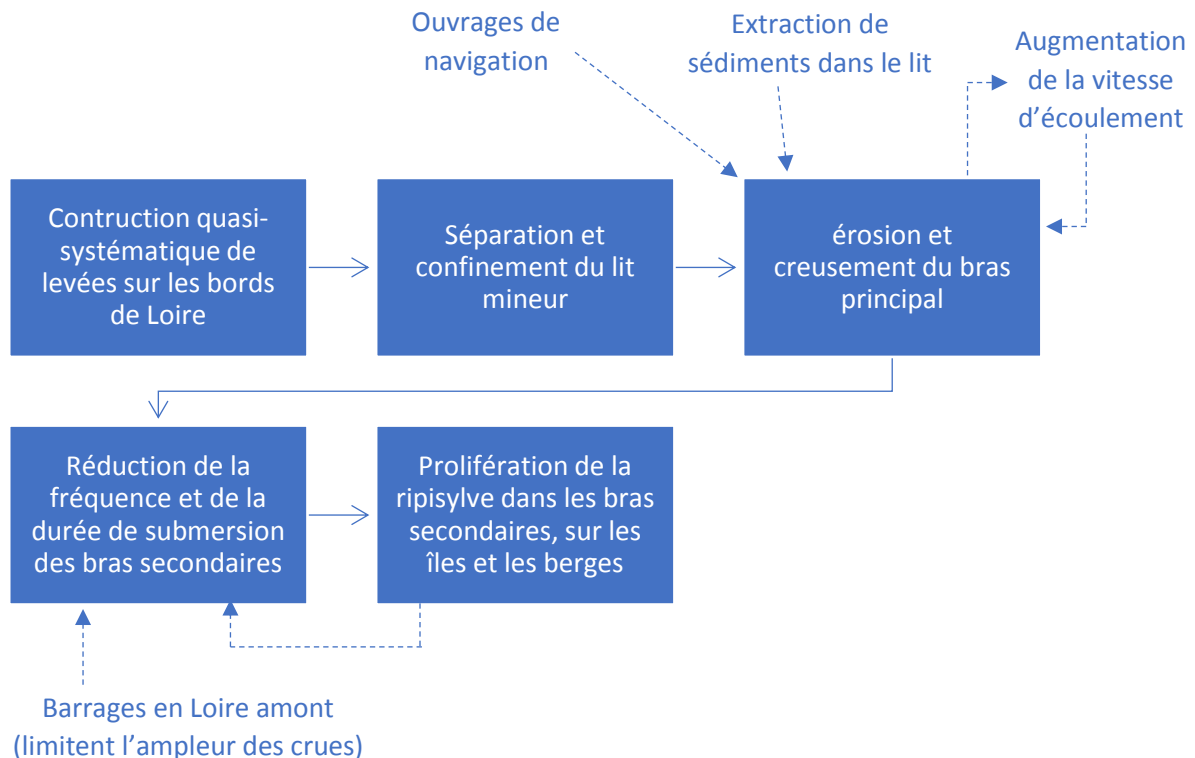


Figure 3: Schéma synthétique des causes et conséquences de l'incision du lit de la Loire (@J. Menanteau 2018).
 Note : Les flèches pleines indiquent les causes principales et les flèches pointillées des causes secondaires.

Cet enchaînement causal (résumé par la Figure 3) montre que l'enfoncement du lit est un phénomène exponentiel, accentué par sa propre action (le creusement augmente la vitesse d'écoulement, qui à son tour augmente le creusement, Gasowski 1994). Dans un second temps, certaines actions anthropiques récentes ont également contribué à cette incision du lit. On pensera notamment aux travaux réalisés pour faciliter la navigation, ainsi qu'à l'extraction de sédiments (Huyghues Despointes, 2009; Rode, 2010; Grivel and Gautier, 2012). Mais on peut également prendre en compte la construction des barrages de Grangent (1957) et Villerest (1984), tous deux situés sur la partie amont du fleuve. En effet, ces barrages permettent désormais de réguler le débit du fleuve, limitent les crues extraordinaires, et compensent les étiages⁴ trop marqués par des lâchers estivaux. Si cette régulation vise en partie à assurer une meilleure sécurité des populations en limitant le risque de crue majeure, elle permet cependant aussi aux jeunes arbres de se développer plus facilement. En effet,

⁴ L'étiage est le débit minimal d'un cours d'eau. Il correspond statistiquement à la période de l'année où le niveau d'un cours d'eau atteint son point le plus bas.

l'alternance annuelle de périodes de sécheresse et de hautes eaux limite à la fois l'installation de la végétation pionnière, mais également la fixation des sédiments. Sans cette alternance, lorsque le fleuve est régulé, on assiste donc à une extension des îles et des berges et à un fort développement de la ripisylve⁵, procédés qui comblent peu à peu les chenaux secondaires. On peut donc imaginer que, sans nouvelle intervention de la part de l'homme, la Loire tendra à devenir un fleuve de plus en plus boisé et de plus en plus chenalisé, réduit à un seul bras principal de plus en plus rectiligne et confiné par des levées.

B. Un risque croissant pour les populations et une multiplication des travaux

Cet enchaînement de causes et de conséquences que nous venons d'évoquer soulève aujourd'hui un autre enjeu de taille : celui de la sécurité des populations. En effet, l'augmentation de la ripisylve et la chenalisation progressive du fleuve depuis la construction des levées augmentent désormais les risques en cas d'inondation. Mais l'absence de crue majeure depuis la fin du XIXe siècle (cf. figure 4) – Garcin et al. (2006) et Gautier et Grivel (2012) parlent d'un « *assouplissement hydrologique* » – semble avoir quelque peu fait oublier aux ligériens les dangers du fleuve ^[1]. Les bords de Loire ont alors subi une augmentation de la pression urbaine, les habitations et les services s'installant toujours plus nombreux, et toujours plus près du fleuve.

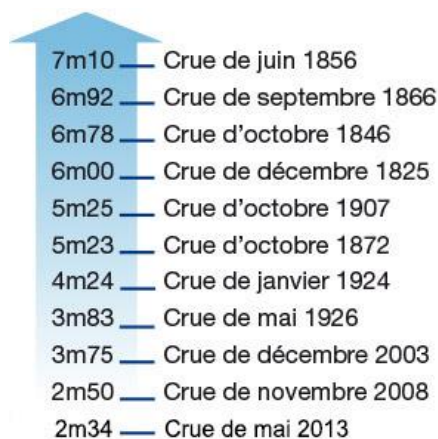


Figure 4: Principales crues répertoriées à Orléans à l'échelle du pont George V. © Mairie d'Orléans <http://www.orleans-metropole.fr/1054/risques-naturels.htm> (Consulté le 7 Août 2018)

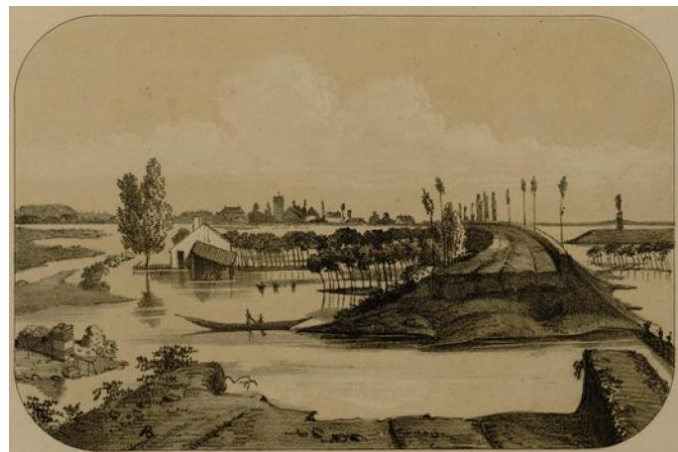


Figure 5 : Détail d'une gravure d'Alphonse Beaujoint représentant la brèche dans la levée de Saint-Pryvé Saint-Mesmin lors de la crue du 3 juin 1856. (CC Fonds iconographique de la Bibliothèque municipale d'Orléans)

Selon Manuel Garcin, « les sociétés passées ont enclenché un processus de vulnérabilisation lors de l'édification des turcies⁶ puis des levées dès le Haut Moyen-Age modifiant ainsi les conditions d'écoulement. La Loire est dès lors un hydrosystème contraint et fragilisé qui, par la vulnérabilité croissante des sociétés, conduit à l'augmentation des risques » (Garcin et al. 2006). La Loire est enserrée par les levées, qui sont désormais la seule barrière entre les crues du fleuve et les populations riveraines (Figure 5). De nos jours, il est donc régulièrement

⁵ Végétation alluviale

⁶ Les turcies correspondent en quelque sorte aux ancêtres des levées de Loire, elles désignent des buttes en terre et en bois utilisées avant tout pour ralentir le courant lors des inondations, et non pour contraindre le cours du fleuve comme les levées.

nécessaire d'entretenir ces levées par des travaux, ou encore de réduire les contraintes qu'elles subissent en modifiant le cours du fleuve. Pour cela, les services de l'Etat ont réalisé de nombreuses interventions ces dernières années, afin de renforcer les pieds de levée (Figure 6), ou de supprimer la végétation au développement trop important, voir même de raser partiellement ou complètement certains îlots pour rétablir le courant dans les bras secondaires.



Figure 6: Travaux de renforcement de la levée de Loire à Mareau-aux-Prés en septembre 2016 ©Patrick Lebaupin, 2016, https://www.larep.fr/mareau-aux-pres/2016/09/12/des-travaux-pour-prevenir-les-inondations_12067569.html (Consulté le 5 septembre 2018)

L'incision du lit du fleuve pose également un autre problème majeur vis-à-vis des aménagements anthropiques : celui du déchaussement des ouvrages. En effet, avec la baisse du niveau d'eau, certains ouvrages se retrouvent émergés et se dégradent, pouvant même finir par s'effondrer. On reprendra l'exemple bien connu du pont Wilson à Tours, qui s'est effondré pour cette raison le 9 avril 1978, privant une partie de la ville d'eau et d'électricité ^[2] (Figure 7).



Figure 7: L'effondrement du Pont Wilson à Tours le 9 avril 1978 ©Pierre Fitou, La Nouvelle République 1978, <https://www.lanouvellerepublique.fr/tours/il-y-a-quarante-ans-le-pont-wilson-a-tours-s-effondrait> (Consulté le 19 Juillet 2018)

Les travaux pour renforcer les aménagements anthropiques de la Loire sont de plus en plus souvent nécessaires, signe que, malgré les efforts, il n'est toujours pas possible pour les populations de maîtriser complètement le fleuve. Afin de préserver les aménagements urbains désormais construits jusque sur les rives, il semble donc que la Loire devra subir de plus en plus de modifications et de travaux.

C. Des contradictions entre préservation des milieux naturels et mise en valeur touristique

Nous assistons à une incision du lit, renforcée par un boisement progressif des berges et des îles de Loire. Cela amène les gestionnaires du fleuve à réaliser toujours plus d'interventions afin de préserver la sécurité des riverains. Ces deux tendances (progression de la végétation et multiplication des interventions) créent des paysages contradictoires, et semblent à l'origine de paradoxes dans la mise en valeur du fleuve. En effet, ces dernières années, la Loire est souvent désignée par l'appellation de « fleuve sauvage » voire de « dernier fleuve sauvage d'Europe », expressions popularisées notamment par les associations de protection de l'Environnement, qui souhaitent souvent limiter les interventions humaines sur le fleuve (Barraud, Périgord 2013). Mais cette expression – qui découle plutôt de l'abandon et de la quasi-disparition des nombreuses activités humaines pratiquées sur la Loire (Bazin, Gautier 1996) – est de plus en plus critiquée. La principale raison étant justement que la Loire est, depuis le Moyen-Age, un fleuve aménagé, modelé par l'homme, et qui encore aujourd'hui, subit régulièrement des travaux (cf. Figure 6). On constate donc une opposition entre la vision d'une Loire « naturelle » et « sauvage » et la nécessité de travaux fréquents pour maintenir les ouvrages qui la canalisent et préservent les enjeux humains environnants.

Cette contradiction se remarque aussi dans les paysages, et dans leur aménagement. La Loire Moyenne est une alternance de zones urbaines et rurales. La portion de 350km qui sépare le bec d'Allier du bec de Vienne, compte une dizaine de châteaux, et de nombreuses villes historiques qui lui valent d'être inscrite sur les deux derniers tiers de sa longueur au Patrimoine Mondial de l'UNESCO au titre des « Paysages Vivants et Evolutifs »^[3] (à partir de Sully-sur-Loire, Figure 2). Mais elle possède également deux réserves naturelles nationales, et elle est, dans son intégralité, classée en site Natura 2000 (directives habitats et oiseaux). On remarque là encore deux volontés différentes en termes de valorisation et de gestion. La Loire des châteaux vise à mettre en valeur le patrimoine bâti et culturel de la Loire, et montre des paysages « domptés » par l'homme, accessibles à un public toujours plus nombreux. La Loire Natura 2000 et les zones de réserves naturelles tendent quant à elles à favoriser le développement de la végétation arborée, en limitant les interventions d'entretien à un minimum (à l'exception toutefois de l'entretien de certaines grèves de sable pour la nidification d'espèces protégées par exemple). Le but est de préserver de l'influence humaine la mosaïque d'habitats naturels ainsi que la multitude d'espèces faunistiques et floristiques présentes sur la Loire.

En termes de paysage, cette contradiction s'illustre particulièrement au niveau des vues emblématiques sur le fleuve. La Loire, autrefois très dégagée, offrait des panoramas depuis les rives qui ont aujourd'hui en grande partie disparu. Les figures 8 et 9 montrent clairement l'obstruction de certains points de vue iconiques par la végétation arborée.

Ces photos illustrent bien la tendance générale sur la Loire. On remarque que les prairies de bords de Loire ont été peu à peu remplacées par des rideaux de peupliers, et plus récemment d'érables ou de robiniers introduits. Le fleuve en lui-même n'est presque plus visible alors même que l'on se trouve en surplomb.



Figure 8 : Carte postale représentant la Loire vue depuis la terrasse de l'église de La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret) en 1906 © <https://www.delcampe.fr/fr/collections/cartes-postales/france/autres-communes-45/search> (Consulté le 24 Mai 2018)



Figure 9 : Vue de la Loire depuis l'église de La Chapelle-Saint-Mesmin en 2018 (© J. Menanteau 2018)

L'encombrement des bords de Loire et la disparition progressive des points de vue emblématiques posent des problèmes de valorisation touristique. En effet, le Val de Loire attire chaque année de très nombreux touristes. Le circuit de la Loire à Vélo ^[4] (portion réputée de l'Eurocycle) voit à lui seul passer chaque année plusieurs centaines de milliers de cyclistes. Qu'elles soient « naturelles » ou aménagées, les vues depuis les rives de la Loire sont l'un de ses attraits principaux, et sont également l'un des enjeux majeurs dans la conservation de son inscription UNESCO. On peut d'ailleurs lire sur le site de la Mission Val de Loire, responsable de la gestion de la zone classée, la déclaration suivante : « *La troisième échelle de perception de l'identité paysagère du Val de Loire, ce sont la monumentalité de ces vues et perspectives, d'une rive à l'autre, de coteau à coteau. Horizontalité, ouverture et profondeur de champs structurent cette perception. Le paysage s'apprécie, aussi, d'un coteau à l'autre du Val, sur des distances dépassant souvent 10 km. Les vues panoramiques sont grandioses, que ce soit depuis le coteau ou la levée* » ^[5]. La Mission Val de Loire préconise donc régulièrement la réouverture de nouveaux points de vue, bien souvent couplés à des aménagements d'accueil touristique.

La contradiction entre ces différentes directives de gestion devient alors flagrante : on souhaite d'une part une Loire « sauvage » et « naturelle », préservée de l'action humaine et riche d'une biodiversité unique en Europe ; et de l'autre une Loire grandiose, un « fleuve royal » à l'image de ses nombreux châteaux, ponctué de points de vue offrant des panoramas époustouflants mettant à la fois en valeur le fleuve et son patrimoine culturel (fronts bâtis, monuments historiques, etc.).

Le philosophe et écrivain Alain Roger décrit ce type de contradiction comme l'opposition entre le paysage dit « *in situ* » et le paysage dit « *in visu* ». Il l'explique de la manière suivante : « *Il y a deux façons d'esthétiser le pays, c'est-à-dire de le paysager. La première consiste à inscrire directement le code artistique dans la matérialité du lieu. On « artialise », comme j'aime à dire, [...] in situ. C'est l'art millénaire des jardins et, depuis le XVIIIe siècle, celui des jardins-paysages, du landscape gardening. L'autre manière est indirecte. On n'artialise plus in situ, on opère sur le regard, on lui fournit des modèles de vision, des schèmes de perception et de délectation, bref on artialise in visu.* » (Roger 1991).

Si cette définition peut sembler très abstraite au premier abord, elle s'applique en fait tout à fait au cas de la Loire. Ici, la mise en valeur touristique, via la Mission Val de Loire, se fait plutôt par une artialisation *in situ*. Les châteaux et leurs jardins, les grands fronts bâtis en tuffeau des

bords de Loire sont des éléments esthétiques classiques dans l'imaginaire collectif. Les mettre en valeur et les associer au paysage de la Loire revient donc à « *inscrire directement le code artistique dans la matérialité du lieu* » (Roger 1991).

A l'opposé, la valorisation de la Loire comme paysage « naturel », comme un écrin de biodiversité fragile qu'il faut protéger, correspond plutôt à une artialisation *in visu*. On va ici travailler sur le regard des usagers plus que sur le site lui-même. En établissant la richesse biologique du fleuve comme esthétique et en y sensibilisant le public, notamment par des slogans tels que « *La Loire : dernier fleuve sauvage d'Europe* » ou « *La Loire, fleuve libre par nature* », on opère un changement dans la manière dont les usagers perçoivent la Loire, et l'apprécient.

Cette contradiction pose donc avant tout des problèmes dans l'aménagement des bords de fleuve. Certains souhaitent plus d'aménagements touristiques pour favoriser l'accès aux bords de Loire et offrir des vues panoramiques aux spectateurs, tandis que d'autres souhaitent préserver les habitats naturels des bords de Loire en limitant l'accès au public ainsi que les aménagements. Aujourd'hui, les différents organismes de gestion du fleuve prennent peu à peu conscience de ces conflits, mais ils n'ont pas toujours les moyens de les résoudre dans la pratique. La Mission Val de Loire fait par exemple l'éloge de la multiplicité des paysages et des ambiances, parlant de la « *disposition des boisements qui, dans un jeu d'ouverture/fermeture, masquent ou encadrent des scènes passant du panorama grandiose au l'intimité du fleuve* »^[5]. Cette citation laisse penser que les aménagements liés aux enjeux de valorisation paysagère et de préservation de la biodiversité sont totalement compatibles. Cependant, dans la réalité, les aménageurs du fleuve font régulièrement face à des contestations de la part de riverains ou d'associations environnementales qui leur reprochent une volonté d'interventions trop fréquentes et un manque de concertation.

Afin de résoudre ces conflits, il est tout d'abord nécessaire de comprendre comment fonctionne la perception des paysages de Loire. Quel genre de rapport les ligériens entretiennent-ils avec leur fleuve ? Et quels éléments clés façonnent ce rapport à la Loire ? En comprenant le point de vue des différents usagers, on pourra alors tenter d'arriver à un compromis entre les différents enjeux que présentent les bords de Loire et donc envisager des aménagements adaptés à la fois à la protection de la biodiversité et à la mise en valeur du patrimoine culturel, tout en maintenant la sécurité des populations.

II. De la perception du paysage : Quels éléments façonnent le rapport à la Loire ?

Avant de se poser la question de la gestion voire de l'aménagement des paysages de Loire, nous devons donc tout d'abord tenter de comprendre la vision qu'en ont les usagers. La Convention Européenne du Paysage, tenue à Florence en 2000, définit le Paysage comme « *une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* ». La notion de perception est donc déjà présente dans la définition même du terme. Le paysage est désigné comme un objet en constante interaction avec ses usagers. Nous allons donc tenter dans un premier

temps de développer plus précisément la notion de perception paysagère, et ce qu'elle implique. Puis dans un second temps, nous nous pencherons sur la manière dont elle peut être évaluée et analysée. Après avoir clairement défini ces notions, nous pourrions tenter de les appliquer à la Loire. Tout d'abord nous considérerons la Loire Moyenne dans son ensemble, puis nous nous focaliserons sur une portion d'une vingtaine de kilomètres, située juste à l'aval d'Orléans.

A. La perception paysagère : quelques principes et méthodologie

Les termes de perception et de paysage sont par définition indissociables. Une étendue de territoire devient un paysage dès lors qu'il passe sous le regard d'un individu (Collot 1986). Cette définition du paysage se rattache à celle de la géographie humaine : « *le "paysage" change ainsi de sens : il est distingué du "milieu physique" et n'existe que par l'homme, à travers la relation qu'il entretient avec son environnement et l'interprétation qu'il en fait via son vécu et ses expériences personnelles* » (Vuillot 2015; d'après Bailly, Raffestin, Raymond 1980). On peut donc considérer la perception comme un filtre que les populations apposent sur leur territoire, en rendant une image déformée par la subjectivité de l'observateur, « *Un prisme déformant qui devient alors une clé de lecture de l'existant et de projets à venir.* » (Joliet, Beaujouan, Jacob 2004). Ce filtre de la perception nous fournit donc des informations précieuses, à la fois sur l'objet mais aussi sur le sujet. Il est influencé par le statut de l'observateur (son âge, son milieu social, etc.) mais surtout par ses expériences personnelles. C'est donc la perception qui nous permet de comprendre comment les structures physiques des territoires et leurs changements influencent les usagers – et vice-versa.

Si l'on se base sur le travail de Sophie Bonin (2004), l'auteur explique que « *une représentation n'est qu'un produit possible du processus complexe qui conduit de l'objet à sa perception, puis à son interprétation, et enfin seulement, éventuellement, à son expression* ». Cette citation nous montre que la perception n'est en fait qu'une étape d'un processus mental, et que pour qu'elle devienne « palpable », pour que nous puissions la constater, elle doit d'abord être interprétée pour devenir une représentation, puis exprimée. Il est impossible d'analyser les perceptions ou les représentations en elles-mêmes, puisqu'elles ne sont que des images mentales. Nous ne pouvons qu'observer les expressions qui en découlent (Figure 10). Les données iconographiques (photos, peintures, dessins, etc.) sont l'une des méthodes d'expression possible. L'expression la plus courante de notre perception reste cependant, et avant tout le discours. La manière de décrire ou simplement de parler d'un paysage, d'y associer des mots, constitue certainement l'expression de notre perception la plus évidente à analyser. On pourra toutefois citer la pratique comme autre expression de la perception. Augustin Berque nous dit aussi que « *Les sociétés perçoivent leur environnement en fonction de l'aménagement qu'elles en font, et réciproquement, elles l'aménagent en fonction de la perception qu'elles en ont* » (Berque 1995), et l'aménagement est déjà une forme de pratique de notre environnement. La manière dont les usagers perçoivent les paysages de bords de Loire dépend donc aussi du type de pratique qu'ils y attendent (Vuillot et al. 2016).

L'analyse du discours, des données iconographiques et des pratiques reste cependant une méthode indirecte d'accéder à la perception. Toutes ces expressions sont à replacer dans leur contexte global, afin de ne pas en tirer de conclusions erronées.



Figure 10 : Schéma résumant le processus de perception paysagère et d'expression de ces perceptions
(© J. Menanteau 2018, d'après Bonin 2004b et Vuillot 2015)

La perception du paysage est donc une notion complexe qui dépend d'une multitude de facteurs, mais qui ne peut s'analyser que par le biais de son expression. Et bien que chaque usager puisse percevoir les paysages qui l'entourent d'une manière différente, il semble possible de dégager des tendances dans les perceptions et représentations des paysages de Loire en analysant les données iconographiques (de différentes époques) qui y sont liées, ainsi que les discours et les pratiques des usagers. Il faudra cependant rester prudent et nuancer ces résultats afin d'éviter toute généralisation hâtive.

La perception du paysage peut donc être comprise via l'analyse du discours, des images ou des pratiques des populations. Quelles sont alors les méthodes possibles pour recueillir ces différentes données ?

La première solution semble assez évidente : il s'agit d'aller interroger les usagers concernés, et de leur poser la question directement. Cependant en pratique, cette idée s'avère beaucoup plus complexe, et peut prendre de multiples formes.

La diffusion de questionnaires vient immédiatement à l'esprit. Cette méthode possède de nombreux avantages, notamment celui de permettre d'interroger un grand nombre de personnes, et d'obtenir des résultats analysables à la fois qualitativement et quantitativement. Le fait de toucher un maximum d'usagers est souvent un prérequis des enquêtes sociologiques, puisque pour que les résultats soient généralisables, il faut qu'ils s'appliquent à un nombre suffisant d'individus concernés. Il en est donc de même pour les entretiens qui, s'ils s'avèrent souvent plus longs et coûteux à mettre en place, fournissent généralement des résultats plus détaillés et moins restreints que les questionnaires (Fenneteau 2015). Il est évident que l'enquêteur se doit d'adapter sa méthode à son cas

d'étude, et qu'il est souvent judicieux de coupler plusieurs techniques afin de les adapter au type de public visé.

Dans le cas d'un sujet comme le paysage, les différentes démarches citées précédemment se doivent d'être couplées à des analyses iconographiques. En effet, comme évoqué plus haut, la seconde manière de comprendre comment les habitants voient le paysage est d'analyser la façon dont ils le représentent. Cette approche se révèle particulièrement pertinente dans un secteur comme le Val de Loire, inscrit au titre de « paysages vivants et évolutifs » par l'UNESCO et qui a inspiré de nombreuses œuvres, notamment picturales. On pourra donc ainsi analyser des peintures, mais aussi des cartes postales de différentes époques. F. Joliet, V. Beaujouan et M. Jacob (2004) énoncent d'ailleurs que « *les représentations photographiques "immortalisées" par les cartes postales constituent [...] une expression des modèles de nature projetés ou attendus sur un paysage* ». Les cartes postales de différentes époques permettent à la fois de constater les évolutions des paysages en eux-mêmes, mais également celles des éléments paysagers représentés. Elles sont donc un témoin essentiel des changements dans la perception des territoires par les populations.

Il existe bien entendu de très nombreuses autres méthodes, mais il est nécessaire de choisir celles qui s'adaptent le mieux au sujet étudié, à son échelle ainsi qu'au temps ou encore au budget alloués à l'étude.

B. Perceptions du fleuve Loire au fil du temps

Si l'on se place dans un premier temps à l'échelle de la Loire Moyenne, recueillir un nombre suffisant de témoignages d'usagers s'avèrerait un travail titanesque. On peut toutefois émettre quelques hypothèses concernant la perception grâce à l'analyse des discours officiels des différents organismes gestionnaires (Etat, Mission Val de Loire, Conservatoire des Espaces Naturels, etc.) ainsi que ceux des différents sites touristiques (Réserves Naturelles, châteaux de la Loire ou encore Offices de Tourisme de certaines communes). Dans un second temps, et comme évoqué plus haut, une analyse iconographique des paysages de Loire Moyenne se révèle être une approche intéressante, du fait notamment de la quantité impressionnante de matériel disponible. Outre les peintures ou les cartes postales, on pourra également citer les photographies récentes et notamment celles utilisées sur les brochures touristiques.

En analysant ces différentes images et leurs évolutions au fil des époques, on retrouve une nouvelle fois cette dualité évoquée précédemment, entre la Loire aménagée, et la Loire « naturelle ». Cependant, en analysant notamment les cartes postales, et les peintures, on comprend peu à peu qu'il n'a jamais été question d'une simple alternance entre ces visions, mais plutôt d'un changement au cours du temps dans la manière de percevoir cette dualité. L'article de F. Joliet (Joliet 2003) explique clairement ces évolutions dans la perception du fleuve. L'auteur nous explique que jusqu'au XIXe siècle, cette dualité du paysage ligérien était absente. « *Jusqu'au XIXe siècle, le paysage de Loire est le plus souvent représenté pour le défi technique et l'artère économique que le fleuve incarne. En effet, il est en général caractérisé par les motifs types de l'aménagement et de leur articulation : par-delà le cours de la Loire au premier plan, marqué par le motif des gabares et leurs voiles, le sens du paysage réside dans l'enchaînement des motifs pont-quai-front urbain-clocher aux deuxième et troisième plans* ». Ces motifs sont assez bien illustrés par les tableaux de Turner, datant des années 1825-1830

(Figure 11). On peut y voir clairement les bateaux au premier plan, encadrés par le paysage classique de la ville Ligérienne.



Figure 11: Tableaux de William Turner "The canal of the Loire and Cher near Tours" c. 1826-30 et "Tours" 1833. On remarque les bateaux au premier plan et les tours de la cathédrale St-Gatien en arrière plan. © www.tate.org.uk (consulté le 10 Août 2018)

Le début du XXe siècle marque un tournant dans la perception de la Loire puisqu'il voit apparaître cette double identité paysagère, entre aménagement et naturalité du fleuve. F. Joliet précise que cette dualité n'est aucunement débattue ou remise en question dans un premier temps. « *la Loire est perçue comme un paysage double, comportant non pas un 'recto' et un 'verso' mais une alternance de séquences distinctes correspondant aux caractères aménagés puis "naturels" du fleuve* » (Joliet 2003).

Si les portions aménagées du fleuve n'évoluent pas beaucoup dans les éléments paysagers représentés, la nouveauté se situe donc dans la représentation de la Loire dite « naturelle », ou plutôt de la Loire rurale. En effet, les éléments de nature présents sur les images de l'époque (trois premiers quarts du XXe siècle selon F. Joliet) sont relativement maîtrisés. Il s'agit plus de scènes de vie rurale que d'espaces sauvages. La Figure 12 l'illustre parfaitement, montrant des bords de Loire pâturés, des animaux de ferme, et des arbres épars.



Figure 12: Carte postale de 1908 montrant les bords de Loire pâturés à Chaingy – Loiret © <https://www.delcampe.fr/fr/collections/cartes-postales/france/autres-communes-45/search> (Consulté le 24 Mai 2018)

Jusqu'aux années 1970, cette double identité des paysages de Loire est donc plutôt bien assumée, ou du moins acceptée, et ne fait l'objet d'aucun débat. Les choses vont cependant changer rapidement, non dans les formes du paysage, mais bien dans leur perception. Avec la multiplication des associations de protection de l'environnement, une nouvelle vision de la Loire se met en place. La naturalité « rurale » et ses espaces apprivoisés sont peu à peu remplacés par des images excluant totalement (ou presque) la présence humaine. Cette nouvelle vision de la Loire comme un espace « sauvage » s'inscrit dans une tendance Européenne. En effet, la fin du XXe siècle voit apparaître une volonté d'espaces naturels « sauvages » dans plusieurs pays d'Europe, et la multiplication des initiatives de protection des espaces naturels (Barraud, Périgord 2013). Ces vues, de plus en plus souvent prises depuis les airs, montrent la Loire comme un espace sauvage, indomptable et souvent vierge de tout aménagement humain (Figure 13). Ces photographies contrastent avec le fait qu'à la même époque, le fleuve voit la construction de trois centrales nucléaires (Chinon en 1966, St Laurent en 1970 et Dampierre en 1980) mais également l'essor du tourisme de masse qui se presse pour admirer la Loire bâtie des châteaux. C'est donc à cette époque (fin du XXe siècle) que commencent à se manifester les conflits entre les multiples enjeux de la Loire : la volonté d'un fleuve sauvage et préservé, mais également de paysages touristiques. On arrive ainsi aujourd'hui à cette vision de la Loire en perpétuel débat, tiraillée entre son identité de fleuve aménagé et ses aspects sauvages.



Figure 13: Photographie aérienne de la Réserve Naturelle du Val de Loire (prise depuis un ULM) ©J.F. Hellio et N. Van-Ingén, reserves-naturelles.org (Consulté le 18 Aout 2018)

A l'échelle de la Loire Moyenne, étudier l'évolution des perceptions des paysages nous permet donc de situer l'apparition de ces contradictions, mais pas encore d'y proposer de solution pratique. De plus, ces images sont celles véhiculées par les organismes de gestion de la Loire, et ne sont potentiellement pas représentatives du point de vue de la population locale. Nous allons donc tenter d'appliquer cette même analyse à une portion plus limitée du fleuve, afin d'identifier les facteurs physiques locaux qui influencent la perception. Pour cela nous allons prendre l'exemple d'une portion de Loire Moyenne d'une quinzaine de kilomètres.

C. Exemple de la Loire Orléanaise entre Saint-Pryvé Saint-Mesmin et Meung-sur-Loire

Pour ce cas d'étude, nous prendrons donc l'exemple de la portion de Loire située entre Orléans et Meung-sur-Loire, dans le département du Loiret. Ce tronçon de Loire illustre particulièrement bien les problématiques soulevées précédemment puisqu'il comporte une réserve naturelle (la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Mesmin) et qu'il est également situé en partie dans la métropole Orléanaise (Figure 14). Nous verrons dans cette partie que les perceptions des paysages de Loire dépendent de très nombreux facteurs, et ne sont donc analysables qu'à une échelle très fine, notamment si l'on souhaite en retirer des clés de lecture et des éléments de compréhension intéressants pour les gestionnaires. Pour cette seconde échelle d'analyse, nous nous baserons avant tout sur une étude des pratiques, constatées grâce à une semaine de travail de terrain durant laquelle nous avons pu parcourir l'ensemble de la zone étudiée. Nous nous appuyons également sur des photographies des bords de Loire dans les différentes communes.

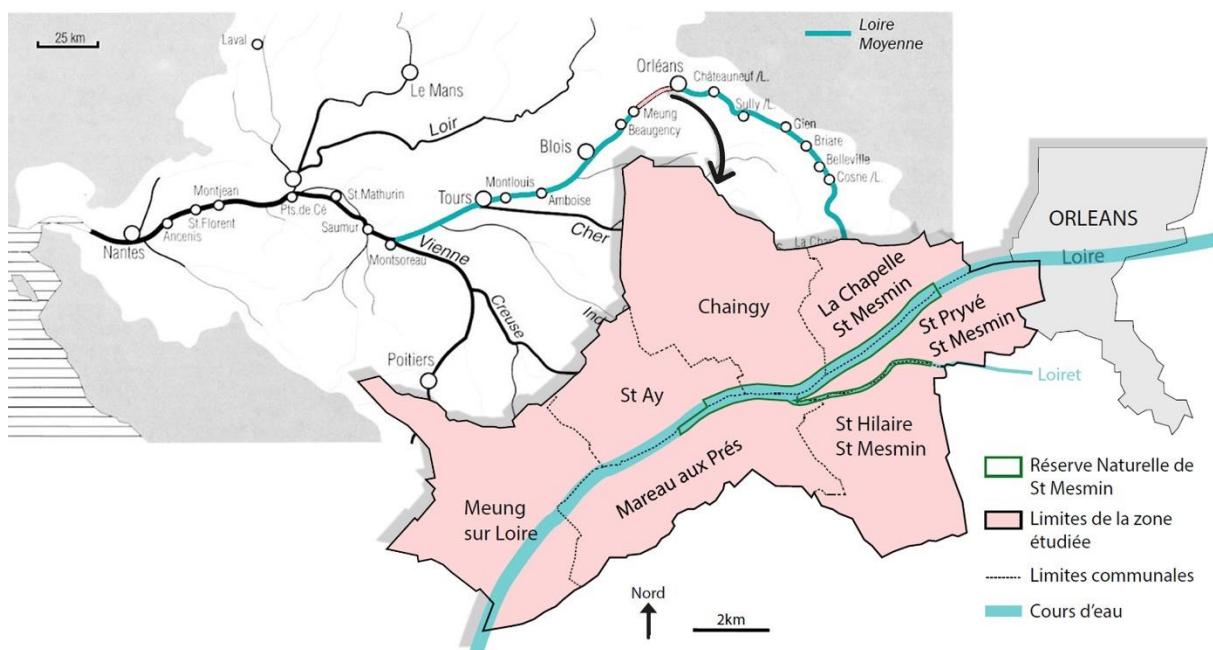


Figure 14: Carte de localisation de la zone étudiée (© J. Menanteau 2018 et © Z. Gazowsky 1994)

Note : La commune de Saint-Hilaire Saint-Mesmin a été incluse car elle touche la Réserve Naturelle au niveau du Loiret.

Une morphologie fluviale qui crée une dissymétrie Nord-Sud.

Même sur une zone aussi restreinte, de nombreux éléments peuvent influencer la perception des paysages de Loire. Le premier d'entre eux est certainement la morphologie fluviale. En effet, au niveau d'Orléans, le fleuve forme un coude et change radicalement de direction, passant d'un écoulement vers le Nord-Ouest à un écoulement en direction du Sud-Ouest. Ce changement de direction est accompagné d'un élargissement du lit majeur du fleuve, qui forme ce que l'on appelle un Val. Notre zone d'étude se trouve à l'extrémité aval du Val d'Orléans (Figure 15).

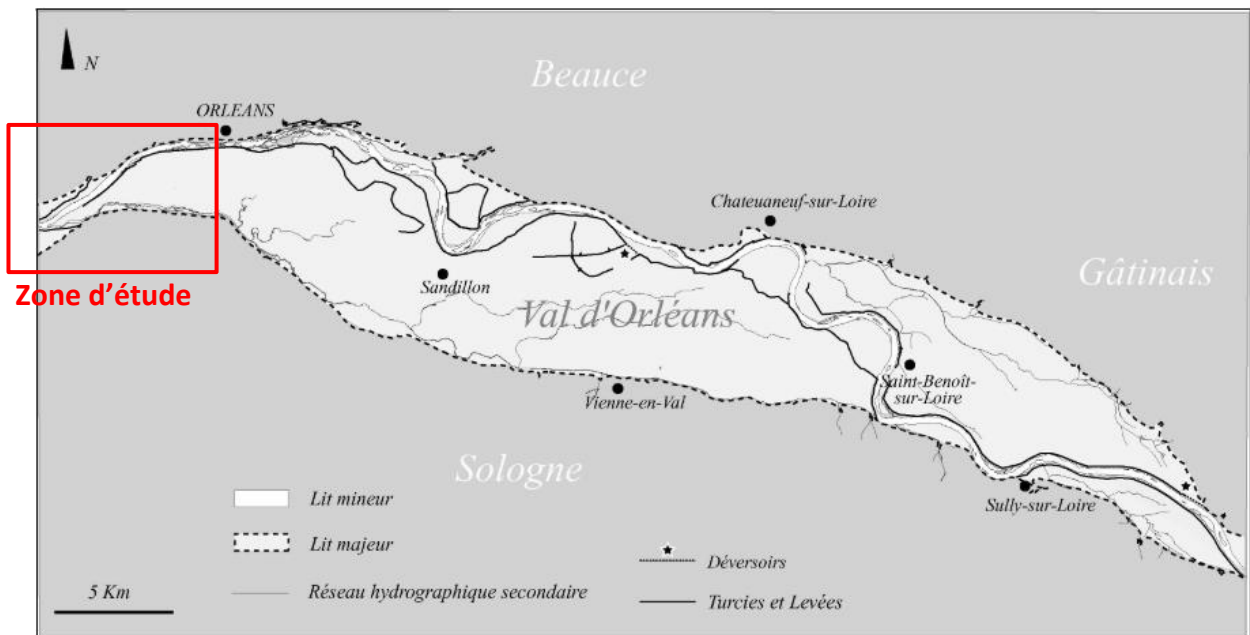


Figure 15: Représentation du lit mineur et du lit majeur dans le Val d'Orléans (© Garcin, Carcaud et al., 2006, p.5)

Sur le territoire étudié, le lit majeur est nettement plus large en rive gauche de la Loire. Le coteau en rive droite se trouve donc très près du lit mineur, tandis qu'une plaine alluviale se forme en rive gauche (cf. Figure 1 en Introduction).

Cette différence se remarque particulièrement sur le terrain, car elle crée des vues très différentes sur la Loire. Les communes de rive droite comme Saint-Ay ou Chaingy (Figure 14), perchées sur le coteau, offrent au promeneur des vues surplombantes, tandis que la commune de Mareau-aux-Prés par exemple (située en rive gauche) possède des points de vue beaucoup plus proches du fleuve (Figure 16). Et même si la levée en rive gauche offre elle aussi quelques points de vue surélevés, elle masque tout de même le fleuve, invisible depuis le bourg ou les hameaux de Mareau-aux-Prés par exemple. Cette configuration a pour autre conséquence une implantation différente des bourgs d'une rive à l'autre. En effet, sur la rive droite, la présence du coteau à proximité du fleuve a permis une installation protégée des inondations par sa position en hauteur. Les communes de Saint-Ay et Chaingy comptent aujourd'hui de nombreuses propriétés privées avec des vues directes sur le fleuve. A l'inverse, sur la rive gauche, le risque d'inondation a poussé les communes à s'établir plus loin du fleuve. L'obstacle de la levée accentue encore cet éloignement.



Figure 16: Comparaison des vues depuis la commune de Saint-Ay en rive droite (1) et depuis la commune de Mareau-aux-Prés en rive gauche (2) (© J. Menanteau 2018)

Toutes ces différences de position par rapport à la Loire nous amènent à penser que les habitants de la rive droite auront plutôt tendance à considérer la Loire comme faisant partie de leur espace de vie proche, comme un parc par exemple. Ce contraste se remarque aussi dans les pratiques. En effet, les bords de Loire sont souvent beaucoup plus aménagés pour les loisirs sur la rive droite, par exemple à La Chapelle-Saint-Mesmin ou à Saint-Ay, on peut trouver des aires de pique-nique, des jeux pour enfants ou encore des espaces dédiés à des manifestations culturelles en bord de Loire (Figure 17). En rive gauche, le bord de Loire apparaît comme étant plus un espace « naturel » car peu aménagé, et éloigné des lieux d'habitation. Ce qui n'empêche pas sa fréquentation par les riverains et même les touristes du fait des chemins d'accès (comme à Mareau-aux-Prés) et surtout de la levée. Les bords de Loire de cette commune comptent un sentier pédagogique, une aire d'embarquement/débarquement pour les canoés, et la levée, fermée aux voitures en été pour faciliter les balades à vélo (notamment pour les voyageurs de la Loire à Vélo).



Figure 17: Comparaison des bords de Loire, une manifestation musicale à La Chapelle-Saint-Mesmin en rive droite (1) et le sentier pédagogique des îles de Mareau-aux-Prés en rive gauche (2) (© J. Menanteau 2018)

Une réserve naturelle aux portes de la ville

Notre zone d'étude se situe également à cheval entre la métropole Orléanaise et la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Mesmin (Figure 14). On constate de très fortes différences en fonction de la position des communes (plus ou moins proche d'Orléans, plus ou moins proche de la Réserve Naturelle).

Prenons ici l'exemple des 3 communes de la rive gauche : Saint-Pryvé Saint-Mesmin, située en lisière de la métropole, Mareau-aux-Prés, commune bordée en grande partie par la Réserve et Meung-sur-Loire, commune à cheval sur la Loire, hors du périmètre de la réserve.

L'exemple de Saint-Pryvé Saint-Mesmin est certainement le plus parlant. Cette commune très proche du centre-ville d'Orléans, possède tout de même sur son territoire un site phare de la Réserve Naturelle de Saint-Mesmin : la Pointe de Courpain. Cette langue de terre se trouve juste à la confluence entre la Loire et son affluent local : le Loiret. Cette configuration si particulière en fait un lieu permettant d'observer les nombreuses espèces animales et végétales des deux cours d'eau, et son ambiance intime semble très appréciée des promeneurs puisqu'il s'agit du site le plus fréquenté de la Réserve. Cependant, le bourg de Saint-Pryvé Saint-Mesmin, quant à lui, est assez éloigné de la Loire et connecté à l'agglomération urbaine d'Orléans. Les bords de Loire au nord de la commune sont occupés par de l'agriculture et des élevages de chevaux, et sont très peu accessibles aux promeneurs, en dehors de la levée qui, elle non plus, ne bénéficie d'aucune vue directe sur la Loire sur cette portion. Hormis le sentier de la Pointe de Courpain, la commune ne possède donc aucun aménagement en bords de Loire. D'après nos observations, et les témoignages informels de certains habitants, il semblerait que ces derniers préfèrent aller profiter de la Loire en centre-ville d'Orléans, situé à moins de 10 minutes en voiture. Cet éloignement par rapport au fleuve à Saint-Pryvé Saint-Mesmin peut en partie s'expliquer par la peur des inondations. En effet, la commune est entièrement située en zone inondable (aléa fort voire très fort selon le PPRI⁷ Val d'Orléans – Agglomération Orléanaise ^[6]) et subit donc régulièrement les crues de la Loire. On peut donc comprendre que les habitants tendent à s'éloigner de cette portion du fleuve pour se tourner plutôt vers les nombreux services de la ville d'Orléans ^[7]. En conséquence, la commune se retrouve comme scindée en deux, une partie (la Pointe de Courpain) incluse dans la Réserve Naturelle, et l'autre (le bourg) rattachée à la Métropole Orléanaise. Ce clivage est certainement encore renforcé par le passage de l'autoroute A71 entre ces deux zones.

Le cas de Mareau-aux-Prés est très différent. Située juste après la confluence Loire-Loiret, cette petite commune rurale est beaucoup moins peuplée que St-Pryvé (1245 habitants à Mareau-aux-Prés contre 5372 à Saint-Pryvé Saint-Mesmin en 2014) et contrairement à cette dernière, elle n'appartient pas à la Métropole. Mareau-aux-Prés est séparée de la Loire par la levée, et – à l'exception d'un hameau – elle est installée en retrait du fleuve, relativement à l'abri des potentielles inondations. La plaine qui sépare le village de la levée est principalement utilisée pour l'agriculture (céréales, polyculture, quelques vignes et peupleraies), mais une fois la levée franchie, la présence de l'homme se fait bien plus discrète. La Mairie et les gestionnaires de la Réserve Naturelle entretiennent de très bonnes relations, et cela se ressent dans les paysages des bords de Loire. Les seuls aménagements réalisés sont très discrets : une aire de pique-nique entretenue uniquement par fauchage, un sentier de

⁷ Plan de Prévention des Risques d'Inondation.

découverte sinuant au milieu de la ripisylve, ponctué seulement de quelques panneaux mettant en avant la faune et la flore (Figure 18).



Figure 18: Photographie de la Loire vue depuis la levée à Mareau-aux-Prés, accompagnée d'un panneau explicatif. ©Mairie de Mareau-aux-Prés, 2018 source : www.mareauauxpres.com (consulté le 31 Août 2018)

En se rendant sur place, on constate que ce site est assez apprécié, en particulier le sentier, qui offre des vues très intimes sur le site des Îles de Mareau. Les actions menées par la Réserve Naturelle, notamment l'organisation de sorties de découverte gratuites font de ces bords de Loire des espaces très appréciés des locaux. Cette image de la Loire « naturelle » et « sauvage » est très présente et valorisée, notamment dans le discours de la Mairie, qui décrit sur son site internet le territoire de la commune de la manière suivante : « *La Loire borde au nord la commune sur sept kilomètres, et nous permet d'admirer ses rives sauvages. L'île de Mareau, l'embouchure du Loiret et le bord de Loire sont classés depuis peu en réserve naturelle, ce qui permettra de conserver le caractère naturel du lieu et d'y préserver une faune et une flore originale* »^[8]. Les images de la Loire présentes sur le site internet de la commune sont elles aussi très centrées sur la biodiversité et hormis les panneaux, elles ne montrent presque aucun aménagement humain (Figure 18).

Pour finir, la commune de Meung-sur-Loire est un cas encore différent. Possédant le premier pont en aval d'Orléans, elle semble être située hors de portée de l'influence d'Orléans et de la Réserve Naturelle. Avec ses quelques 6000 habitants, elle est la deuxième commune la plus peuplée de notre zone d'étude (après La Chapelle-Saint-Mesmin – 9800 habitants). De plus, grâce à son château et à la Collégiale Saint-Liphard, elle possède un patrimoine architectural et culturel renommé^[9]. Meung-sur-Loire bénéficie donc d'une forte attractivité touristique, renforcée par des bords de Loire aménagés spécialement pour l'accueil du public. En effet, étant hors du périmètre de la Réserve, la commune est gestionnaire de ses berges de Loire. Meung-sur-Loire possède donc des bords de Loire dégagés, aménagés en parc public et avec depuis peu l'installation d'une guinguette en été, et la possibilité de balades en bateau traditionnel.

Sur seulement une quinzaine de kilomètres de Loire, on constate donc que le rapport au fleuve des habitants change radicalement en fonction du contexte de chaque commune. Si Saint-Pryvé Saint-Mesmin est plus attachée à la Loire aménagée du centre-ville d'Orléans, Mareau-

aux-Prés quant à elle est fière d'appartenir à la Réserve Naturelle et de valoriser la mosaïque d'habitats naturels de ses berges. Enfin, Meung-sur-Loire est centrée sur une vision touristique et contemplative de la Loire, annonçant le début de la « Loire des châteaux » que l'on rencontre en descendant le fleuve en direction de Blois ou Tours. Ces trois communes ne sont que quelques exemples et sont encore différentes du reste de la zone étudiée.

Même à une échelle aussi réduite, il est impossible de généraliser la perception des paysages de Loire, chaque commune (voire chaque habitant) a sa propre vision, qui dépend de très nombreux facteurs (géomorphologiques, démographiques, politiques, etc.). Les différents enjeux liés à la Loire – protection des populations, préservation de la biodiversité et valorisation paysagère – s'articulent de manière différente dans chaque commune. Avant beaucoup de projets de travaux ou d'aménagement des paysages de Loire, il est donc souvent très utile de considérer la vision de chaque commune (voire de chaque type d'acteurs), afin d'être certain des retombées de ces travaux sur l'ensemble du territoire concerné.

Afin d'illustrer cela, nous allons resserrer encore notre échelle pour prendre un exemple concret : celui des travaux d'arasement réalisés par les services de l'Etat en 2012 sur les îles de Mareau (Figure 19).

III. Perception des changements : Adapter les interventions aux contextes locaux, exemple du projet BioMareau

Nous allons à présent prendre un exemple concret de modification des paysages de Loire : les travaux d'arasement d'une des îles de Mareau, réalisés en 2012. Nous allons essayer de comprendre comment les populations concernées ont perçu ces travaux, et dans quelle mesure ils ont affecté leur perception de la Loire. Dans un premier temps, nous présenterons plus précisément le projet de recherche BioMareau, qui est lié aux travaux menés, ses origines et ses objectifs. Puis, dans un second temps, nous parlerons du volet paysager dans lequel s'inscrit ce travail, et ses résultats et ses conclusions quant à l'impact des travaux sur la perception des habitants.

A. Contexte et objectifs du projet

Le projet BioMareau est né en 2012 d'une collaboration entre le centre INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) d'Orléans, la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Mesmin et la Direction Départementale des Territoires (DDT) du Loiret.

Le pôle Loire de la DDT du Loiret est l'organisme d'Etat chargé de l'entretien général du lit de la Loire dans le département. Il réalise régulièrement des travaux sur les berges ou dans le lit du fleuve, afin d'assurer un écoulement optimal et de limiter les risques en cas de crue. C'est dans ce but que les travaux des îles de Mareau ont été envisagés. L'objectif était de dévégétaliser et de rabaisser le niveau de l'un des 4 îlots d'environ 1.5m (l'îlot C, Figure 19) pour équilibrer la répartition du courant entre le bras secondaire (passant au sud des îles) et le bras principal (passant au nord des îles).

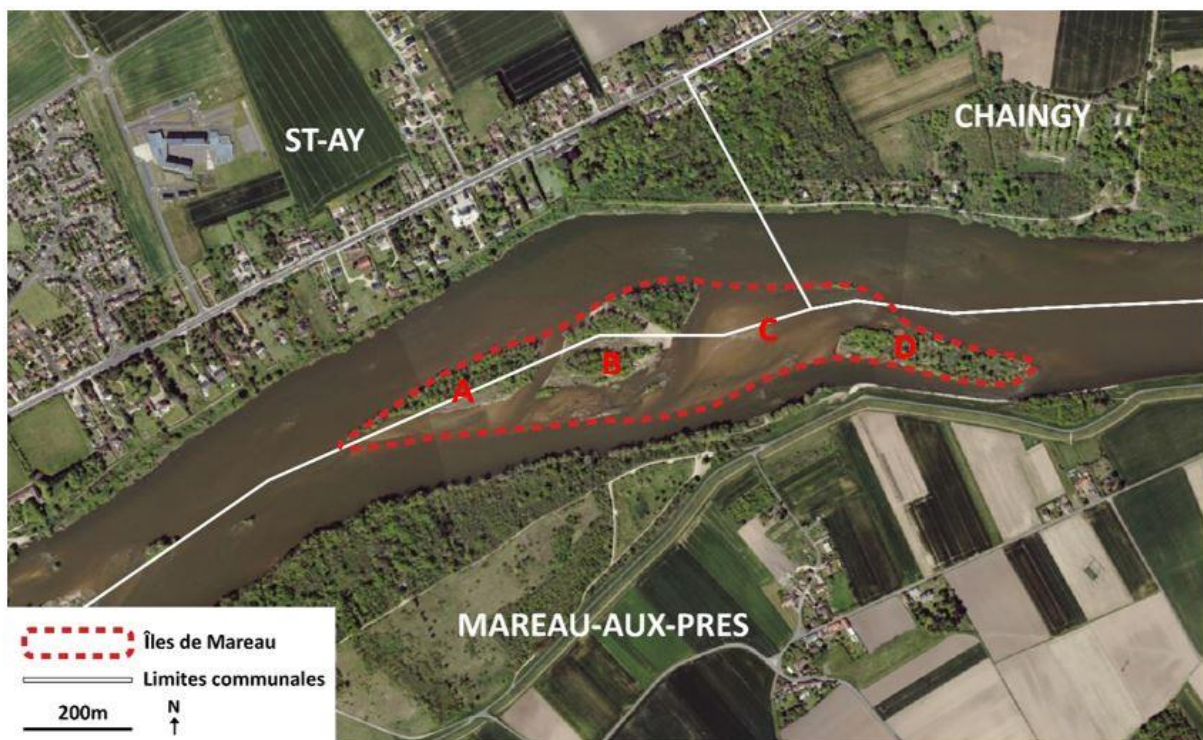


Figure 19 : Carte de localisation du site des îles de Mareau et des différents îlots en 2016.
(© J. Menanteau 2018, © IGN 2016)

Les Îles de Mareau se trouvent cependant au sein de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Mesmin, et constituent également une réserve génétique de peupliers noirs étudiée par l'INRA d'Orléans. Ce site des Îles de Mareau a également fait l'objet d'études morpho-sédimentaires depuis 2007, synthétisées en 2011 par le travail de Master 2 de Coraline Wintenberger et complétées par une thèse démarrée la même année (Wintenberger 2015). C'est cet intérêt multiple qui a abouti à la mise en place du projet BioMareau : un projet pluridisciplinaire – financé par la Région Centre Val-de-Loire, FEDER⁸ Loire, INRA et Irstea (autofinancements) – visant à étudier les effets des travaux sur différentes composantes de la biodiversité sur l'îlot C. Porté par Marc Villar, chercheur en génétique du peuplier à l'INRA d'Orléans, ce projet englobe également de nombreuses équipes de chercheurs spécialisés en botanique ou encore en entomologie (notamment étude des communautés de coléoptères carabiques). Les populations de castors d'Europe (*Castor fiber*), de sternes naines (*Sternula albifrons*) et de sternes pierregarin (*Sterna hirundo*) ont également été étudiées. Pour cela, des relevés avant-travaux (pendant presque un an) ont permis d'établir un état de référence, puis l'îlot a été suivi pendant un peu plus de 2 ans post-travaux (Villar et al. 2015).

En 2016, après de premières conclusions, le projet a été reconduit pour 3 ans sous l'appellation BioMareau II (financement Région Centre Val de Loire et FEDER). Cette nouvelle phase du projet s'inscrit dans la continuité de la première, mais avec l'ajout notable d'un volet « Paysage ». Le but de ce volet est d'essayer d'évaluer l'impact des travaux d'arasement de 2012 sur la perception qu'ont les usagers de ces paysages. C'est donc dans cette facette du projet BioMareau II que s'inscrit ce travail.

Un site d'étude représentatif des problématiques de la Loire Moyenne

Le site des Îles de Mareau s'avère être un terrain d'étude judicieux. En effet, il s'intègre parfaitement dans notre réflexion générale car il présente de nombreuses caractéristiques représentatives de la Loire Moyenne. Il est notamment – depuis les années 2007-2008 – à la fois situé dans une Réserve Naturelle, classé en zone Natura 2000 (Directives Oiseaux et Habitats) et en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique – Type I et II). Il est donc représentatif de la tendance récente de protection et de gestion de la biodiversité de la Loire. Mais les Îles de Mareau font également partie de la portion de Loire inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, rappelons-le, non seulement pour son patrimoine naturel, mais aussi pour ses paysages façonnés par l'homme. Ce site est donc également influencé par les suggestions de gestion de la Mission Val de Loire. Le site des îles de Mareau est aussi une très bonne illustration des problématiques de risque d'inondation et de tentatives répétées de maîtrise du fleuve. En effet, la commune de Mareau-aux-Prés, située sur la rive gauche, n'est protégée des crues de la Loire que par la levée, et le site des Îles de Mareau et ses alentours ont donc dû, à plusieurs reprises, subir des travaux. Ceux de 2012 (Figure 20) en sont un bon exemple, mais la levée a également été l'objet de travaux en 2016 (Figure 6 en partie I.B), afin de retirer les arbres et de combler les brèches formées par leurs racines (sur la portion en face de l'îlot D, Figure 19). On retrouve bien sur ce site les différents enjeux liés à la Loire Moyenne : la protection de la biodiversité, la valorisation paysagère et la protection des populations.

⁸ Fonds Européens de Développement Régional

Le cas du site des Îles de Mareau est donc très cohérent pour illustrer cette étude. Ses différentes caractéristiques se retrouvent sur de nombreux autres sites de la Loire Moyenne et les résultats obtenus ici pourront former une base de référence pour les études à venir.



Figure 20 : Travaux d'arasement de l'îlot C vus depuis le coteau de Saint-Ay, le 21 septembre 2012
©Christian Fer, La République du Centre 2012, https://www.larep.fr/saint-ay/2012/09/21/des-travaux-en-cours-sur-lile-de-mareau_1273452.html (Consulté le 18 Avril 2018)

Une volonté pluridisciplinaire et de concertation

Ce projet englobe également un très grand nombre d'acteurs, aux rôles variés. Parmi les chercheurs et ingénieurs chargés du suivi des différentes composantes biologiques ou morphologiques, tous n'appartiennent pas aux mêmes structures. Certains sont rattachés à l'INRA D'Orléans, d'autres à Irstea (Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture) de Nogent-sur-Vernisson, d'autres encore à l'Université de Tours, ou au Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) (Villar et al. 2015).

Tous ces chercheurs travaillent également en collaboration avec d'autres acteurs et gestionnaires qui, bien que ne contribuant pas au travail de recherche, interviennent régulièrement sur le site. Ces acteurs comprennent par exemple le personnel de l'association Loiret Nature Environnement (LNE) chargé de la gestion de la Réserve Naturelle, ainsi que les différents organismes d'Etat, tels que la DDT du Loiret, ou la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). On peut également ajouter à cette liste les élus des différentes communes limitrophes, notamment la mairie de Mareau-aux-Prés, ou encore les personnes de la Mission Val de Loire. Enfin, le site des Îles de Mareau est également un site fréquenté par le public. Il est même visible depuis les propriétés privées situées sur le coteau en rive droite (sur les communes de Chaingy et Saint-Ay). Les riverains et les usagers de ce site doivent donc également être pris en considération dans les réflexions de gestion.

Cependant, ces différents acteurs ne partagent pas forcément tous la même perception du site des Îles de Mareau. Pour évaluer l'impact réel des travaux d'arasement, il est donc nécessaire de communiquer avec toutes ces personnes pour comprendre leur point de vue.

Il s'agit là d'un des objectifs principaux du projet BioMareau depuis sa création : favoriser la communication pour tenter de réunir un maximum d'acteurs autour des mêmes problématiques. Parvenir à comprendre le point de vue de chacun permettrait d'établir des liens durables pour faciliter les potentiels projets à venir. Le volet « Paysage » du projet BioMareau, en analysant la perception paysagère de toutes ces personnes, peut également permettre de mettre en lumière, voire d'apporter des solutions à certains conflits ou certaines incompréhensions entre acteurs.

B. Volet « Paysage » : évaluer l'impact des travaux sur la perception des usagers

L'un des objectifs du volet « Paysage » du projet BioMareau est d'évaluer l'impact que les travaux d'arasement de l'îlot C ont eu sur la perception paysagère des usagers. Dans cette partie, nous allons revenir sur la manière dont s'est déroulé ce travail, sur les résultats obtenus et les différents enseignements qui ont pu en être tirés. Enfin, nous tenterons de prendre un peu de recul par rapport à ce travail et les perspectives qu'il offre pour le futur.

Il est important de noter que le volet « Paysage » a tout d'abord fait l'objet d'un CDD⁹, effectué en 2016 par Clémence Chaudron, de l'Université de Tours. Son travail a servi de point de départ à cette étude, mais il a également fourni une grande partie des données d'entretiens analysées ici. De plus, il a permis de dégager les principales caractéristiques du paysage et les projets en cours, et d'aider à identifier et caractériser les différents acteurs impliqués.

Matériel et Méthodes

La première étape de ce travail a donc consisté à regrouper et à analyser les données déjà disponibles concernant le projet BioMareau, les travaux et les acteurs, afin de prendre une première mesure de l'ampleur du projet et de son fonctionnement. Pour cette phase, le travail réalisé précédemment par Clémence Chaudron a été une source d'informations précieuses. En effet, au cours de son contrat, C. Chaudron a pu réaliser une quinzaine d'entretiens semi-directifs auprès de différents acteurs du projet BioMareau, notamment les chercheurs de l'INRA, l'IRSTEA et le CBNBP, mais aussi les organismes d'Etat (DREAL Centre Val de Loire et DDT du Loiret) ainsi que l'ancien gestionnaire de la Réserve Naturelle, aujourd'hui à la retraite, M. Chantereau. L'accès à ces entretiens nous a permis d'évaluer le nombre d'acteurs concernés par le projet, leur implication, et leurs interrelations. J'ai également eu la chance d'assister à plusieurs réunions auxquelles étaient conviés les acteurs du projet BioMareau. Notamment le Comité Consultatif de Gestion de la Réserve Naturelle (le 29 Mars 2018 à Orléans), ou encore une réunion de bilan annuel du Pôle Loire de la DDT (le 5 Avril 2018 à Orléans). Ces réunions m'ont offert un premier contact avec un certain nombre d'acteurs, mais aussi une première vue sur les relations qu'ils entretiennent et sur les préoccupations essentielles de chacun.

L'étape suivante a donc logiquement consisté à rencontrer et à interroger ces différents acteurs. Afin de rester cohérents avec le travail réalisé par Clémence Chaudron, le choix de la

⁹ Contrat à Durée Déterminée

méthode s'est porté sur des entretiens semi-directifs, qui permettent une certaine liberté dans la discussion tout en gardant un fil directeur. Nous avons donc rédigé un premier guide d'entretien, inspiré de celui de Clémence, afin que les différents entretiens puissent être comparables qualitativement, et réalisé les premiers entretiens. Ces derniers nous ont permis d'affiner les questions, afin de s'assurer que le questionnement de départ était bien cohérent avec les réalités de terrain. Un certain nombre d'acteurs ont ainsi accepté de nous recevoir, incluant des élus de Mareau-aux-Prés et Saint-Hilaire Saint-Mesmin, le gestionnaire actuel de la Réserve : D. Hémeray (salarié de l'association LNE), ou encore les responsables de la Fédération Départementale de Canoé-Kayak. Cette première série d'entretiens a été réalisée principalement en prenant contact par téléphone avec les acteurs et en leur demandant de nous accorder un rendez-vous (souvent sur leur lieu de travail ou à leur domicile). Certaines personnes ne pouvant nous recevoir ont tout de même accepté de répondre à nos questions par téléphone, notamment les responsables de la Mission Val de Loire, ou la branche départementale de l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) par exemple.

Une seconde série d'entretiens à ensuite été réalisée auprès de promeneurs et d'habitants des différentes communes à l'occasion de 5 jours consécutifs passés sur le terrain. Cette période de terrain nous a donc permis non seulement de réaliser le reste de nos entretiens, mais également de prendre le temps de parcourir le site dans son ensemble.

En tout, nous avons donc recueilli 14 entretiens enregistrés et retranscrits, auxquels s'ajoutent les 16 entretiens réalisés par Clémence Chaudron, que nous avons également retranscrit. La durée de ces entretiens varie entre 2 heures pour certains acteurs clés (les conservateurs de la Réserve Naturelle par exemple) et une dizaine de minutes (pour les entretiens spontanés avec les promeneurs par exemple). Les trois entretiens réalisés par téléphone ne sont pas comptés ici car ils n'ont pas pu être enregistrés. De plus, au cours de notre semaine passée sur le terrain, nous avons pu discuter de manière informelle avec un certain nombre d'usagers, qui nous ont eux aussi fourni des informations précieuses.

Les résultats obtenus ne sont cependant pas issus uniquement de l'analyse des entretiens. Ils sont le fruit de l'étude de plusieurs types de données collectées tout au long de ces 6 mois de travail. Ces différentes données sont présentées dans le Tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1 : Présentation des différentes données collectées et analysées lors de l'étude (non-exhaustif), J.Menanteau 2018.

Type de données	Exemples (quantité)
Entretiens	Entretiens sur rendez-vous (23), entretiens spontanés (7), entretiens par téléphone (3), conversations informelles (une dizaine)
Observations	Observation des interactions entre les différents acteurs du site des Îles de Mareau lors de réunions (Comité Consultatif de Gestion de la Réserve Naturelle, 29 Mars 2018 à Orléans, Réunion de bilan annuel du Pôle Loire de la DDT, 5 Avril 2018 à Orléans) Observation des pratiques sur les bords de Loire de 6 communes autour de la zone d'étude durant 5 jours consécutifs (du 18 au 22 Juin 2018)
Sources écrites	Documents de gestion des Réserves Naturelles de Saint-Mesmin et du Val de Loire : Plans de gestion (2), rapports d'activité annuels (2). Articles de Presse (datant de 2012 à 2017, une dizaine) Documents touristiques ou informatifs (prospectus, dépliants, etc., environ une dizaine) Descriptions issues des sites internet des différentes communes, offices de tourisme et organismes de gestion (une dizaine de sites)
Données iconographiques	Photographies (datant de 2005 à 2018) : personnelles (©J. Menanteau et M. Baltzinger, environ 600), Suivi photographique de la Réserve (©D. Hémeray, 127), fournies par des personnes interrogées (10), présentées sur les sites internet des différentes communes, offices de tourisme et organismes de gestion (environ une trentaine) Cartes postales anciennes (Source : delcampe.fr, 25) Peintures et croquis (William Turner, 1826-1830, environ 20)

L'analyse de l'ensemble de ces données, et le travail de recherche effectué en amont nous ont permis de comprendre la vision de chacun de ces acteurs, et ainsi de répondre à notre questionnement initial. Nous allons désormais détailler ces résultats et les conclusions que nous avons pu en tirer.

Des travaux relativement bien acceptés

L'analyse de ces entretiens nous a tout d'abord permis de constater que les travaux d'arasement de l'îlot C réalisés en 2012 ne paraissent pas vraiment avoir affecté de manière négative la perception des usagers.

La première raison à cela semble être que le site même des Îles de Mareau, et plus particulièrement l'îlot C, ne sont visibles que depuis des portions très réduites du bord de Loire. Sur la rive gauche, il s'agit principalement du sentier de découverte des îles, ainsi que de quelques portions de la levée en amont des îles où la vue est dégagée (en face de l'îlot D par exemple, Figure 19). Pour la rive droite, il s'agit du Sentier de Grande Randonnée (GR®) n°3, qui longe la Loire sur le coteau, passant le long des propriétés privées. Le nombre réduit de vues directes sur l'îlot C, couplé à la courte durée des travaux (environ 1 mois) font que ces travaux ont été constatés par un nombre restreint de promeneurs et de riverains. Par conséquent, lors des entretiens avec certains habitants, pourtant habitués à fréquenter le

site, on constate que certains n'ont jamais entendu parler des travaux. « *Y a eu des travaux ? J'étais pas au courant. Là-bas vous dites ?* » (Participant 24, communication personnelle, 20 Juin 2018, J. Menanteau) s'étonne un habitant de Chaingy, en promenade sur le coteau, à l'évocation du sujet. Une habitante de Saint-Ay rencontrée un peu plus loin déclare : « *Ah oui... bah moi je les ai pas vu les travaux, mais je me souviens qu'une amie m'avait parlé qu'ils creusaient dans la Loire à un moment...* » (Participant 25, communication personnelle, 20 Juin 2018, J. Menanteau). Ces personnes semblent donc n'avoir constaté ni les travaux, ni leurs conséquences paysagères. Il est donc très peu probable que leur perception du site ait été affectée.

Dans un second temps, lorsqu'on observe des photos prises avant et après les travaux (Figure 21), on se rend compte que le changement au niveau des points de vue est assez subtil. En effet, à peine un an après l'arasement de l'îlot C, on remarque déjà que la végétation se réinstalle sur le banc de sable. Finalement, entre ces deux photos, la seule différence est la disparition de la végétation buissonnante présente en 2012 et broyée lors des travaux.



Figure 21 : Comparaison de la vue sur l'îlot C depuis la rive gauche avant arasement à l'été 2012 (1) et un an après à l'été 2013 (2) (© Damien Hémeray, 2012-2013, Suivi photographique des paysages de la Réserve).

L'îlot arasé a commencé à se revégétaliser moins d'un an après les travaux (Figure 21), et si on l'observe aujourd'hui, on peut voir que la végétation a recolonisé une bonne partie du banc de sable (Figure 22).



Figure 22 : L'îlot C en août 2017, en cours de revégétalisation (© Damien Hémeray, 2017, Suivi photographique des paysages de la Réserve).

Étant donné l'ancienneté des faits (qui remontent à 6 ans) et la subtilité des changements, lorsque l'on parle des travaux d'entretien de la Loire, les habitants ont plutôt tendance à évoquer les travaux réalisés sur la levée en 2015, plus récents donc, mais surtout à l'impact paysager durable. En effet, lors de cette intervention, les arbres présents sur la levée ont été arrachés sur près d'un kilomètre, et le pied de levée avait été renforcé par un empierrement. La vue depuis la levée a donc radicalement changé (Figure 23), et l'entretien régulier de la levée par les services municipaux permet de maintenir l'état déboisé. Il est donc compréhensible que ces travaux aient plus marqué les usagers que ceux datant de 2012.



Figure 23 : Comparaison de la vue sur l'îlot D depuis la levée, avant les travaux de déboisement et de renforcement en 2013 (1) et après les travaux en 2016 (2) (© Damien Hémeray, 2013 et 2016, Suivi photographique des paysages de la Réserve).

Mais la raison principale du peu d'impact de ces travaux sur la vision des locaux semble être la familiarité du changement. En effet, beaucoup de personnes interrogées nous décrivent la Loire comme un espace changeant, sans cesse en mouvement. Une habitante de Mareau-aux-Prés, interrogée sur ses vues préférées de la Loire, nous déclare : « *Après, la Loire, rien que dans la journée, elle peut changer... complètement. Suivant la météo, ou le moment de la journée, elle est pas pareille. Et puis... entre les saisons. En plein hiver... ou comme maintenant, ça a rien à voir* » (Participant 29, communication personnelle, 21 Juin 2018, J. Menanteau). M. Pinault, le Maire de Saint-Hilaire Saint-Mesmin, nous explique lui aussi ce qu'il préfère : « *Moi, pour moi c'est que la Loire, c'est changeant, chaque saison, c'est extraordinaire. C'est pour ça que j'adore le bord de Loire, moi.* » (Participant 21, communication personnelle, 31 Mai 2018, J. Menanteau).

Les ligériens semblent donc très habitués à voir la Loire changer d'aspect, et ont même tendance à considérer cette instabilité comme une caractéristique intrinsèque du fleuve, voyant le changement comme une qualité. Un habitant de Chaingy déclare : « *c'est vrai qu'elle est tout le temps différente, elle change tous les jours, la Loire. C'est ça qui fait son charme. [...] Moi j'aime bien les choses qui changent, comme ça... c'est pas intéressant si c'est tout le temps la même chose. Là, la Loire, c'est tout le temps différent. Résultat, on s'en lasse jamais, même au bout de 40 ans !* » (Participant 24, communication personnelle, 20 Juin 2018, J. Menanteau). Lorsqu'on lui demande si elle connaît la Loire depuis longtemps, une habitante de Saint-Ay nous répond : « *vous savez, la Loire, c'est jamais la même... depuis que je la connais, tous les jours elle est différente je pense... c'est ça qui fait que c'est la Loire* » (Participant 25, communication personnelle, 20 Juin 2018, J. Menanteau).

Cette habitude du changement est en partie due au rythme crue/étiage annuel de la Loire. L'alternance de hautes eaux et de basses eaux offre non seulement deux types de paysages

totallement différents, mais elle modifie également la structure même du lit de la Loire. D'une crue à une autre, les îles de Loire se déplacent, disparaissent ou apparaissent de façon imprévisible. Un monsieur nous explique que « *vous savez, les îles, avec les crues elles ont vite fait de changer de place, hein [rire]. Elles disparaissent régulièrement, et puis elles ressortent... elles se reforment un peu plus loin* » (Participant 24, communication personnelle, 20 Juin 2018, J. Menanteau). L'aspect mouvant des paysages des Îles de Mareau semble également être mis en avant par les organismes de protection de l'environnement, notamment l'association Réserves Naturelles de France qui, sur la page dédiée à la Réserve de Saint-Mesmin, écrit : « *Le paysage ligérien varie en fonction des fluctuations du niveau d'eau : les îles et îlots peuvent être partiellement, voire totalement, recouverts par les plus hautes eaux annuelles alors que de vastes zones de vase, de sable et de gravier apparaissent en été. Leurs contours se modifient constamment au fil des crues* » ^[10]. Le formulaire de classement en ZNIEFF de type I de la zone « Île de Mareau et environs » mentionne lui aussi que : « *L'ensemble de ces îles et îlots est un bel exemple de dynamique fluviale car ils sont sans cesse remodelés par le fleuve* » (Chantereau 2007).

La Figure 24 illustre bien les différences de paysages provoquées par les crues et les étiages de la Loire. Ces deux photographies ont été prises au même endroit en mai (1) et en septembre (2) 2013, toutes deux après les travaux d'arasement de 2012.

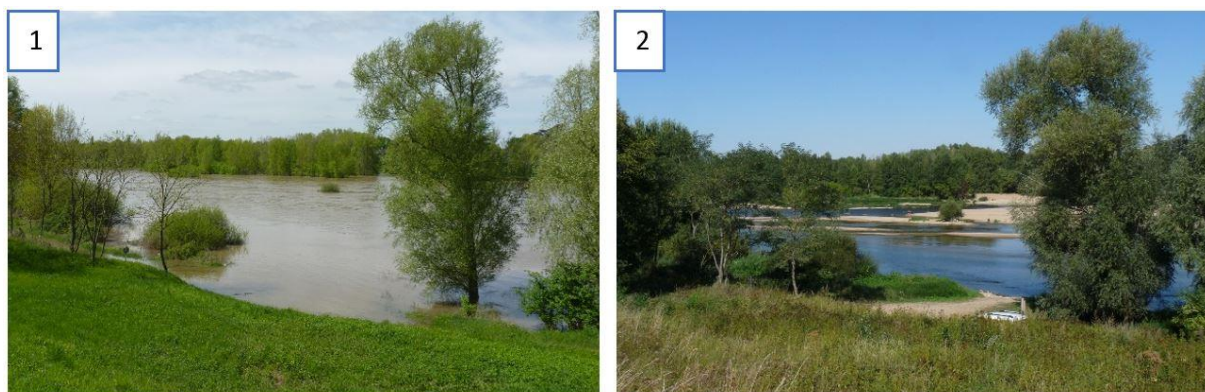


Figure 24 : Comparaison de la vue sur les Îles de Mareau depuis la rive gauche en mai (1) et septembre (2) 2013. (© Damien Hémeray, 2013, Suivi photographique des paysages de la Réserve)

On constate sur ces images qu'en quelques mois à peine, les paysages de Loire se transforment, tant dans leurs formes que dans leurs couleurs. Même lorsqu'elles ne sont pas modifiées, beaucoup d'îlots sur la Loire ne sont visibles qu'à peine quelques mois dans l'année. Il est donc assez logique que les habitants ne soient pas choqués du rétrécissement, voire de la disparition d'un îlot. Lorsque nous lui parlons des travaux de la Loire, l'élue de Mareau-aux-Prés référente à la Réserve, nous raconte : « *j'ai fait des photos avant/après pour me rendre compte, parce que c'est vrai qu'on perd l'image... Par exemple quand ils ont arasé les arbres, si j'avais pas des photos, l'image elle reste pas... Parce que l'actuel envahit le passé, quoi* » (Participant 19, communication personnelle, 22 Mai 2018, J. Menanteau).

On peut donc penser que les changements constants des paysages de Loire, et la fréquence des travaux (travaux parfois de grande ampleur) sur le fleuve, atténuent quelque peu l'impact de l'arasement de l'îlot de Mareau sur la perception des habitants. Au contraire, lorsqu'on les interroge sur ce genre de travaux, les habitants ont généralement un discours positif, car ils ont conscience de la nécessité de ces interventions. En effet, le risque d'inondation est assez

omniprésent, notamment pour les communes de la rive gauche : Mareau-aux-Prés possède tout un hameau se trouvant en zone inondable, et l'intégralité de la commune de Saint-Pryvé Saint-Mesmin est située en zone de risque fort.

Lorsqu'on interroge les habitants au sujet des travaux de la Loire en général, le sujet du risque d'inondation apparaît très vite. Le discours est alors assez homogène. Les gens associent les travaux à la prévention face au risque d'inondation, et cette prévention est invariablement décrite comme une priorité face aux enjeux paysagers. Une habitante de Mareau-aux-Prés nous explique : *« des travaux sur la Loire, on en a souvent. Enfin, c'est important, hein, je critique pas. C'est pour les inondations, et tout ça... »* (Participant 26, communication personnelle, 21 Juin 2018, J. Menanteau). Même les habitants de la rive droite, pourtant à l'abri des crues, restent conscients du risque et de l'intérêt des travaux : *« c'est vrai que des travaux pour les inondations, y en a régulièrement, un peu partout. C'est bien, c'est important, d'autant plus que maintenant y a plein de maisons qui ont été construites en zone inondable... et qui ont peur dès que la Loire monte du coup... »* (Participant 24, communication personnelle, 20 Juin 2018, J. Menanteau).

La priorité de la prévention face au risque d'inondation et la protection des populations font bien évidemment consensus auprès de tous les acteurs du projet. Qu'il s'agisse de chercheurs, d'acteurs institutionnels (Etat) ou encore des gestionnaires de la Réserve Naturelle, tous s'accordent au sujet de la nécessité de ce type de travaux. Une chercheuse du CBNBP déclare par exemple : *« il faut établir des priorités... Pour moi en premier ça serait l'enjeu risques d'inondation, et puis après, entre l'enjeu patrimonial et la biodiversité... »* (Participant 13, communication personnelle, 22 Novembre 2016, C. Chaudron).

Cependant, si l'avis des riverains et des promeneurs semble assez neutre vis-à-vis des travaux, cela ne signifie pas pour autant que ces derniers font l'unanimité auprès de l'ensemble des acteurs. De plus, même si les travaux ne sont pas à l'origine de conflits entre les acteurs, cela ne signifie pas que ces conflits sont inexistantes. Les entretiens avec les différents acteurs nous ont en réalité permis de mettre en lumière certains problèmes de communication, bien souvent causés par des facteurs extérieurs au projet BioMareau.

Mais des enjeux et une communication parfois asymétriques

La trentaine d'entretiens obtenus, ainsi que les nombreuses discussions informelles avec les acteurs du projet et les usagers nous ont permis de mieux comprendre comment ces personnes communiquent entre elles et quelles relations elles entretiennent. Nous avons ainsi pu relever quelques points sensibles qui, s'ils n'affectent pas réellement la perception paysagère, entravent la communication et pourraient nuire à la volonté pluridisciplinaire du projet BioMareau, ainsi qu'aux potentiels futurs projets.

L'un de ces conflits remonte à l'intégration des Îles de Mareau dans la Réserve Naturelle, en 2008. Cette étape d'extension de la Réserve (qui est alors passée d'un îlot de 8 hectares à un tronçon de fleuve d'une dizaine de kilomètres) semble avoir été à l'origine de plusieurs désaccords entre la réserve et les locaux. En effet, lors de l'agrandissement de la Réserve, son nouveau périmètre de protection s'étendait sur une partie du coteau de la rive Nord, empiétant de ce fait sur plusieurs parcelles privées. Comme nous l'explique l'un de ces riverains, avant l'extension de la Réserve, la gestion du coteau et de sa végétation revenait

aux différents propriétaires. Désormais, cette gestion du coteau (et notamment de la pente abrupte qui descend jusqu'à la Loire) revient à la Réserve. Cependant, la falaise est très peu protégée, seule la végétation buissonnante sépare le chemin de promenade du vide. Et la responsabilité en cas de chute ou d'accident revient au propriétaire, non au gestionnaire. Les propriétaires ont donc longtemps débattu pour pouvoir gérer leur parcelle eux-mêmes, ou les céder à la mairie, qui possède déjà le chemin de randonnée qui les traverse. Malheureusement, pour des raisons principalement financières, ces négociations n'ont pas abouti (Participant 30, communication personnelle, 22 Juin 2018, J. Menanteau).

Ces différents ont longtemps entravé la communication entre les riverains et la Réserve. Les travaux de Mareau en sont un exemple. Lorsqu'on demande au même riverain de Saint-Ay si la Réserve a communiqué avec eux concernant les travaux, il nous répond : *« Non, y a pas eu une bonne communication justement. On a appris par quelques petits articles dans la Rép' quelques petites informations, mais moi personnellement en tant que riverain, je n'ai pas eu d'information particulière là-dessus. On a appris qu'il y avait des travaux qui étaient faits pour nettoyer, mais on n'a pas eu une véritable réunion ou une information particulière pour dire "voilà ce que l'on fait, parce que nous pensons que... voilà ce que nous allons obtenir à terme" »* (Participant 30, communication personnelle, 22 Juin 2018, J. Menanteau). D'après ce monsieur, mais aussi les gestionnaires de la Réserve (Participant 17, communication personnelle, 26 Avril 2018, J. Menanteau), ces conflits commencent aujourd'hui à se résorber peu à peu, même si certaines personnes sont encore sceptiques quant aux actions de la réserve.

C'est le cas par exemple de certains chasseurs. Le maire de la commune de Saint-Hilaire Saint-Mesmin nous raconte qu'avant l'extension de la réserve, son lot de chasse comprenait les Îles de Mareau, et a depuis été décalé vers l'aval. Il nous explique que, si ses relations avec les gestionnaires de la Réserve Naturelle se sont effectivement améliorées avec les années, l'absence de gestion de la végétation sur la Réserve lui paraît nuire à la biodiversité (notamment aux oiseaux) et il reproche la volonté de mise « sous cloche » de ces sites remarquables (Participant 21, communication personnelle, 31 Mai 2018, J. Menanteau).

Si ces anciens conflits paraissent donc s'estomper peu à peu, ils influent toutefois encore sur la communication entre la Réserve Naturelle et les différentes communes alentours. On constate notamment un déséquilibre entre les communes qui entretiennent de très bonnes relations avec la Réserve (par exemple la commune de Mareau-aux-Prés) et font donc l'objet de beaucoup de concertation et de communication, et les communes où les enjeux sont plus complexes et où la communication est donc moins évidente. Un ancien élu de Saint-Ay nous explique que *« la communication qu'il y avait et qu'il y a toujours entre les gestionnaires... L_N_E et la commune de Mareau, ont toujours été bien meilleures que celles de Saint_Ay »* (Participant 30, communication personnelle, 22 Juin 2018, J. Menanteau). Le vice-président de l'association LNE nous raconte : *« Alors les plus opposées c'était St-Hilaire, je crois qu'il y avait Saint-Ay, Chaingy [...] Les communes pro, pro-Réserve c'est Saint-Pryvé Saint-Mesmin parce qu'on possède une de leur... on englobe dans la Réserve la Pointe de Courpain qui est sur la commune de Saint-Pryvé, et puis Mareau-aux-Prés, avec qui on travaille beaucoup »* (Participant 20, communication personnelle, 22 Mai 2018, J. Menanteau).

Ce manque de communication entre certains acteurs se ressent également au sein du projet BioMareau. En analysant le discours des différents groupes d'acteurs (chercheurs, gestionnaires, élus, habitants), on note que les préoccupations premières de chacun ne se

recourent pas toujours. Ce clivage se remarque particulièrement sur le sujet de la hiérarchie des enjeux. Nous avons vu que tous les acteurs paraissent s'accorder sur la priorité à donner à l'enjeu de protection des populations. Mais, les enjeux de protection de la biodiversité et de mise en valeur paysagère semblent plus difficiles à départager. Deux visions s'opposent ici : comme on peut s'y attendre, les chercheurs (écologues en grande majorité) et les gestionnaires de la Réserve Naturelle ont tendance à placer l'enjeu de biodiversité avant la valorisation paysagère. Au contraire, les habitants et les promeneurs manifestent clairement leur envie de voir et d'accéder aux bords de Loire, point de vue partagé par les responsables de la Mission Val de Loire. Cette divergence ressort par exemple au sujet des « ouvertures paysagères » réalisées par les organismes d'Etat (DREAL, DDT) sur certaines portions de Loire. Ces ouvertures consistent à retirer des arbres sur une section plus ou moins longue afin d'offrir des points de vue remarquables sur le fleuve, parfois pour mettre en valeur le patrimoine bâti situé sur la rive opposée. Ces ouvertures ont suscité beaucoup de débats ces dernières années, et le site des Îles de Mareau ne fait pas exception. Marc Villar, l'initiateur du projet BioMareau, explique par exemple qu'il a parfois eu des débats avec les représentants de la Mission Val de Loire, qui souhaitent couper des arbres pour ouvrir la vue : *« elle [représentante de la Mission Val de Loire] avait mis 'nature désordonnée à éliminer' ou 'à nettoyer'. Parce qu'elle évidemment ce qui l'intéresse c'est les paysages, donc avoir une vision d'une rive à l'autre... On était un peu en conflit là-dessus quoi... »* (Participant 2, communication personnelle, 9 Novembre 2017, C. Chaudron). Il parle ensuite de sa volonté d'arriver à des compromis entre les différents acteurs, pour la gestion locale des bords de Loire : *« Il faudrait idéalement, réunir tous ces gens-là. [...] Je pense qu'à terme, à la fin de BioMareau, on essaiera d'avoir ce type de réunions-là. Comme ça on met une carte de la Loire [...] en disant "voilà, ça on conserve pour les sternes, ça c'est pour les castors, ça c'est pour le peuplier noir, ça c'est pour la Loire à Vélo... ça y a un enjeu hydraulique, y a un pont médiéval... [...]". Voilà. Et il faut qu'on dialogue quoi. Là le vrai enjeu c'est de réunir tous ces gens-là, [...] et on se met tous autour de la table, et on signe, c'est bon. Et pour l'instant on en est loin... »* (Participant 2, communication personnelle, 9 Novembre 2017, C. Chaudron)

Il ne s'agit donc bien sûr pas là d'une confrontation manichéenne. Plutôt d'un juste équilibre à trouver entre valorisation et accessibilité des bords de Loire et préservation de la fragile mosaïque d'habitats naturels qu'ils abritent, tout en assurant la sécurité des populations. Cet équilibre dépend de la perception de chacun des acteurs du site, et se doit donc d'être le fruit d'une longue concertation. Le projet BioMareau a permis d'entamer ce processus de réunion des acteurs et de comprendre les besoins locaux.

C. Limites

Ces résultats sont toutefois à nuancer pour plusieurs raisons. Tout d'abord, contrairement aux suivis de biodiversité ou aux études morpho-sédimentaires, la perception paysagère des habitants n'a pas fait l'objet d'un état des lieux initial avant l'arasement de l'îlot. De plus, cette étude a été réalisée presque 6 ans après la réalisation des travaux. On peut donc penser que les résultats obtenus auraient pu être plus contrastés si les entretiens avaient eu lieu l'année suivant les travaux par exemple. D'autant plus que les îles de Loire sont en constante évolution, et qu'il semble que les paysages des îles de Mareau tendent à revenir peu à peu à un état proche de leur état initial (une grève de sable couverte de végétation arbustive, même si cette végétation semble se modifier au niveau des essences).

Il semble également que l'exemple des travaux des îles de Mareau ne soit peut-être pas le cas le plus parlant pour évaluer l'impact que ce genre d'intervention peut avoir sur la perception paysagère des usagers. En effet, l'ampleur de ces travaux fait qu'ils se fondent dans les changements saisonniers de la Loire. Nous avons d'ailleurs remarqué que des travaux aux effets plus « permanents » (déboisement de la levée par exemple) semblaient marquer davantage les esprits. On peut donc émettre l'hypothèse que des travaux de plus grande ampleur, ou aux effets plus marqués auraient pu produire des résultats plus contrastés.

Les données extraites des entretiens sont elles aussi à nuancer. En effet nous n'avons pu réaliser au total qu'une trentaine d'entretiens. De plus, de nombreuses personnes contactées n'ont pas répondu à nos sollicitations, et n'ont donc pas pu être consultées (les associations de pêche notamment, ou encore certains élus). Ces résultats, bien qu'ils montrent une tendance claire et assez généralisée (pas de réel impact des travaux sur la perception des paysages), sont donc partiels, et mériteraient certainement d'être complétés. Enfin, ces entretiens ont également été réalisés par deux personnes différentes à plusieurs mois d'intervalle (Clémence Chaudron durant l'automne 2017, et moi-même durant au printemps 2018). On peut donc imaginer que ces différences dans la réalisation des entretiens aient pu influencer les réponses obtenues.

Conclusion et perspectives

Les paysages de Loire ont donc subi de très nombreux changements ces dernières décennies, et ils continueront certainement à se transformer dans les années à venir. Cependant, il est important de comprendre à la fois l'origine de ces différents changements, ainsi que l'impact qu'ils auront à plus ou moins long terme tant sur l'environnement que sur la perception paysagère des populations. Dans ce sens, le projet BioMareau offre des perspectives particulièrement intéressantes dans l'étude des perceptions de la Loire, principalement grâce à son site d'étude très représentatif du reste de la Loire Moyenne. Il nous montre que les bords de Loire sont des espaces aux enjeux multiples qu'il faut apprendre à concilier. Quant à la question de l'impact des travaux d'arasement, les résultats obtenus nous amènent à penser qu'ils n'ont pas réellement affecté la perception paysagère des usagers (ni négativement, ni positivement). Mais cela ne signifie pas que ces résultats sont généralisables à tous les travaux d'entretien du lit de la Loire. En effet, cette question nous a permis de comprendre la manière dont les usagers perçoivent cette portion de la Loire : un fleuve changeant, apprécié tant pour ses paysages que pour leur multiplicité, mais également un fleuve dangereux qu'il faut sans cesse tenter de contenir. Et enfin, un fleuve riche d'une biodiversité à laquelle les habitants sont attachés, et qu'ils veulent pouvoir continuer à observer. Cette vision ne correspond donc qu'au tronçon de fleuve que nous avons étudié, mais elle peut tout à fait servir de base à des études similaires ailleurs en Loire.

Mais les habitants des alentours ne sont pas les seuls usagers des bords de Loire. La Loire reste un fleuve extrêmement touristique, qui voit chaque année défiler des millions de visiteurs venus du monde entier. La continuité logique de ce travail consisterait donc à élargir cette étude aux touristes afin de recueillir leurs perceptions du fleuve. En les comparant à celles des habitants, on pourrait ainsi établir un portrait de la Loire selon ses différents usagers, et identifier les éléments clés qui forment l'identité des paysages ligériens, afin de tenter de les préserver.

Pour conclure sur le projet BioMareau, il semble qu'il ait d'ores et déjà permis de rassembler un grand nombre d'acteurs autour d'enjeux communs : protection des populations face aux risques d'inondations, préservation de la biodiversité et mise en valeur paysagère des bords de Loire. Certains différents sont cependant encore perceptibles, notamment entre les acteurs et gestionnaires du territoire et certains riverains. Il est donc nécessaire de renforcer encore cette volonté de communication et de concertation. En effet, s'il réussit à réunir l'ensemble des acteurs concernés autour des mêmes enjeux, ce projet peut avoir des retombées extrêmement bénéfiques tant pour la biodiversité que pour le tourisme ou le cadre de vie des habitants, et ouvrir la voie à de nombreuses autres initiatives ailleurs en Loire Moyenne.

Bibliographie

BAILLY, Antoine, RAFFESTIN, Claude et REYMOND, Henri, 1980. LES CONCEPTS DU PAYSAGE : PROBLÉMATIQUE ET REPRÉSENTATIONS. *L'Espace géographique* [en ligne]. 1980. Vol. 9, n° 4, pp. 277- 286. [Consulté le 6 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.jstor.org/stable/pdf/44380874.pdf?refreqid=excelsior%3A1afc61829f540a2dcf2a02db8eecd4f0>

BARRAUD, Régis et PÉRIGORD, Michel, 2013. L'Europe ensauvagée : émergence d'une nouvelle forme de patrimonialisation de la nature ? *Espace géographique* [en ligne]. 2013. Vol. 42, n° 3, pp. 254. [Consulté le 9 juillet 2018]. DOI 10.3917/eg.423.0254. Disponible à l'adresse : <http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2013-3-page-254.htm>

BAZIN, Patrick et GAUTIER, Emmanuèle, 1996. Un espace de liberté pour la Loire et l'Allier : de la détermination géomorphologique à la gestion / Optimum streamways for the Loire and Allier. *Revue de géographie de Lyon* [en ligne]. 1996. Vol. 71, n° 4, pp. 377- 386. [Consulté le 22 août 2018]. DOI 10.3406/geoca.1996.4355. Disponible à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/geoca_0035-113x_1996_num_71_4_4355

BERQUE, Augustin, 1995. Les raisons du paysage: de la Chine antique aux environnements de synthèse, Paris, Hazan, 190 p.

BONIN, Sophie, 2003. Habiter en bord de Loire. *303 Arts, Recherches et Créations* [en ligne]. 2003. pp. 309- 315. [Consulté le 9 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00280136/>

BONIN, Sophie, 2004. Au-delà de la représentation, le paysage. *Strates*. 2004. [consulté le 06 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/strates/390>

BURNOUF, Joëlle, CARCAUD, Nathalie, CUBIZOLLE, Hervé, TREMENT, Frédéric, VISSET, Lionel, GARCIN, Manuel et SERIEYSSOL, Karen, 2001. Les relations sociétés/milieus physiques depuis la fin du Tardiglaciaire : les apports du programme Loire / Floodplain archaeology and environmental change in the Loire valley during Holocene. *Quaternaire* [en ligne]. 2001. Vol. 12, n° 1, pp. 5- 13. [Consulté le 9 juillet 2018]. DOI 10.3406/quate.2001.1677. Disponible à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/quate_1142-2904_2001_num_12_1_1677

CHANTEREAU, Michel, 2007. 240000022, ILE DE MAREAU ET ENVIRONS. - INPN, SPN-MNHN Paris [en ligne]. [Consulté le 4 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/240000022-1/8->

COLLOT, Michel, 1986. POINTS DE VUE SUR LA PERCEPTION DES PAYSAGES. In : *L'Espace géographique* [en ligne]. Editions Belin. pp. 211- 217. [Consulté le 9 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.jstor.org/stable/44381630>

DION, Roger, 1961. *Histoire des levées de la Loire*. chez l'aut. Paris. 312 p.

DOURNEL, Sylvain et SERVAIN, Sylvie, 2014. La valorisation des paysages à la rencontre de la prévention des inondations : outils et politiques publiques appliqués aux zones urbaines inondables en Loire moyenne. In : *Urbanisme et inondation : outils de réconciliation et de valorisation* [en ligne]. Collection. Presses du Septentrion. pp. 181- 209. [Consulté le 9 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/septentrion/17415>

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE, 2010. *LA LOIRE ET SES AFFLUENTS* [en ligne]. [Consulté le 14 août 2018]. Disponible à l'adresse : http://www.eptb-loire.fr/upload/a_la_une/notice_carte_relief.pdf

FENNETEAU, Hervé, 2015. *L'ENQUÊTE : ENTRETIEN ET QUESTIONNAIRE 3 e édition*. Dunod. 2015. 126 p. ISBN 978-2-10-072234-1.

GARCIN, Manuel, CARCAUD, Nathalie, GAUTIER, Emmanuèle, BURNOUF, Joëlle, CASTANET, Cyril et FOUILLET, Nicolas, 2006. *Impacts des héritages sur un hydrosystème : l'exemple des levées en Loire moyenne et océanique* [en ligne]. [Consulté le 17 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00407351>

GASOWSKI, Zbigniew, 1994. L'enfoncement du lit de la Loire / The entrenchment of the Loire's river bed. *Revue de géographie de Lyon* [en ligne]. 1994. Vol. 69, n° 1, pp. 41- 45. [Consulté le 17 août 2018]. DOI 10.3406/geoca.1994.4236. Disponible à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/geoca_0035-113x_1994_num_69_1_4236

GAUTIER, Emmanuèle, BURNOUF, Joëlle, CARCAUD, Nathalie, CHAMBAUD, François et GARCIN, Manuel, 2007. *Les relations entre les sociétés et le fleuve Loire depuis le Moyen-Âge Relations between societies and the Loire fluvial system from the Middle Ages* [en ligne]. [Consulté le 17 août 2018]. Disponible à l'adresse : https://s3.amazonaws.com/academia.edu.documents/45188873/Les_relations_entre_les_socits_et_le_fle20160428-10867-qgk2wo.pdf?AWSAccessKeyId=AKIAIWOWYYGZ2Y53UL3A&Expires=1534514531&Signature=5cUC98XgtPNqDCy8d1KxkjDAiEI%253D&response-content-disposition=inlin

GRIVEL, Stéphane et GAUTIER, Emmanuèle, 2012. Mise en place des îles fluviales en Loire moyenne, du 19e siècle à aujourd'hui. *Cybergeo* [en ligne]. 23 juillet 2012. [Consulté le 9 juillet 2018]. DOI 10.4000/cybergeo.25451. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/cybergeo/25451>

HUYGHUES DESPOINTES, Franck, 2009. La Loire, espace d'une gouvernance environnementale ? *[Vertigo] La revue électronique en sciences de l'environnement* [en ligne]. 2009. N° 6, pp. 9. [Consulté le 9 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.erudit.org/en/journals/vertigo/2009-n6-vertigo3895/044560ar.pdf>

JOLIET, Fabienne, 2003. Quelques éléments de la construction esthétique du paysage ligérien. *303 Arts, Recherches et Créations*. 2003. pp.240-249

JOLIET, Fabienne, BEAUJOUAN, Véronique et JACOB, Marta, 2004. Quelle naturalité du paysage ligérien ? *Norois* [en ligne]. 1 septembre 2004. N° 192, pp. 85- 94. [Consulté le 23 mars 2018]. DOI 10.4000/norois.921. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/norois/921>

ROGER, Alain, 1991. Rétrospective et prospective Le paysage occidental. *Le Débat*. 1991. Vol. 3, n° 65, pp. 14-28. DOI 10.3917/deba.065.0014.

VILLAR, Marc, AUGUSTIN, S, CHANTEREAU, Michel, CHEVALIER, Richard, DENUX, Olivier, DUBOIS, A, GUÉRIN, V, GREULICH, Sabine, HEMERAY, Damien, JORGE, V, MARIN, S, MARTIN, Hilaire, NDIAYE, A, RODRIGUES, Stéphane, ROSSI, J P et WINTENBERGER, Coraline, 2015. *Conséquences des travaux d'entretien du lit de la Loire sur plusieurs composantes de la biodiversité au sein de la mosaïque des îles de Mareau-aux-Prés (Loiret)* [en ligne]. [Consulté le 9 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.graie.org/ISRivers/docs/papers/3B74-49320VIL.pdf>

VUILLOT, Carole, 2015. *Paysages agricoles et biodiversité dans les représentations sociales et les modèles mentaux des agriculteurs. Une approche comparée de quatre régions françaises* [en ligne]. Thèse de doctorat de l'Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement (AgroParisTech). [Consulté le 6 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.researchgate.net/publication/320166252>

VUILLOT, Carole, CORON, Nadège, CALATAYUD, François, SIRAMI, Clélia, MATHEVET, Raphael et GIBON, Annick, 2016. Ways of farming and ways of thinking: do farmers' mental models of the landscape relate to their land management practices? *Ecology and Society* [en ligne]. 2016. Vol. 21, n° 1, pp. 24. [Consulté le 6 septembre 2018]. DOI 10.5751/ES-08281-210135. Disponible à l'adresse : <http://dx.doi.org/10.5751/>

WINTENBERGER, Coraline, 2015. Dynamique fluviale et végétation pionnière à la Salicaceae en rivière sablo-graveleuse : études in et ex situ de la survie des semis durant les premiers stades de la succession biogéomorphologique en Loire Moyenne. Thèse de doctorat en Sciences de la terre/Biogéomorphologie [Consulté le 4 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.theses.fr/2015TOUR4020>

Sitographie

[1] Mairie d'Orléans, Risques naturels dans la Métropole d'Orléans, <http://www.orleans-metropole.fr/1054/risques-naturels.htm> (Consulté le 7 Août 2018)

[2] La Croix, 2018, 9 avril 1978, le spectaculaire effondrement du pont Wilson à Tours, <https://www.la-croix.com/Debats/Ce-jour-la/9-avril-1978-spectaculaire-effondrement-pont-Wilson-Tours-2018-04-09-1200930171> (Consulté le 10 Août 2018)

[3] Mission Val de Loire, 2018, Val de Loire, Patrimoine Mondial de l'UNESCO, <https://www.valdeloire.org/> (Consulté le 25 Avril 2018)

[4] Loire à Vélo, 2018, La Loire à Vélo : nature, culture et belle aventure, <https://www.loireavelo.fr/accueil/la-loire-a-velo-nature-culture-et-belle-aventure/> (Consulté le 13 Août 2018)

[5] Mission Val de Loire, 2017, Les échelles des paysages du fleuve : le grand paysage, <https://www.valdeloire.org/Connaitre/Un-paysage-percu/Les-echelles-des-paysages-du-fleuve/Le-grand-paysage> (Consulté le 25 Avril 2018)

[6] Département du Loiret, 2018, Le PPRI du Val d'Orléans – Agglomération Orléanaise, <http://www.loiret.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-risques/Risques/Plan-de-Prevention-des-Risques-d-Inondation-PPRI/Le-PPRI-du-Val-d-Orleans-Agglomeration-Orleanaise> (Consulté le 25 Août 2018)

[7] Mairie de Saint-Pryvé Saint-Mesmin, 2017, Découvrir St Pryvé, <http://www.saint-pryve.com/decouvrir-st-pryve/a-savoir/> (Consulté le 15 Juin 2018)

[8] Mairie de Mareau-aux-Prés, 2018, Découvrir Mareau-aux-Prés, <https://www.mareauauxpres.com/decouvrir-mareau-aux-pres/> (Consulté le 3 Septembre 2018)

[9] Mairie de Meung-sur-Loire, 2017, Patrimoine, <http://www.meung-sur-loire.com/mairie/2-patrimoine.html> (Consulté le 30 Août 2018)

[10] Réserves Naturelles de France, Réserve Naturelle Nationale de Saint-Mesmin, <http://www.reserves-naturelles.org/saint-mesmin> (Consulté le 3 Avril 2018)

Année universitaire : 2017-2018

Spécialité :

Paysage

Spécialisation (et option éventuelle) :

Projet de Paysage : Site et Territoire

Mémoire de fin d'études

- d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

Etude de l'impact de travaux en Loire Moyenne sur la perception paysagère des usagers

Par : Jeanne MENANTEAU

ANNEXES

Soutenu à Angers le 17 Septembre 2018

Devant le jury composé de :

Président : Nathalie CARCAUD

Maître de stage : Marie BALTZINGER

Enseignant référent : Fabienne JOLIET

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation

«Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France»

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>



ANNEXE I : Liste complète des entretiens réalisés

Numéro	rôle	Structure	date du rdv	réalisé par
1	Ancien conservateur de la Réserve Naturelle	Association Loiret Nature Environnement	9/11/2017	Clémence CHAUDRON
2	Chercheur et Initiateur du projet BioMareau	INRA	9/11/2017	Clémence CHAUDRON
3	Référent en Hydromorphologie fluviale	DREAL Centre-Val de Loire	10/11/2017	Clémence CHAUDRON
4	Ancien responsable du Pôle Loire et Risques	DDT du Loiret	10/11/2017	Clémence CHAUDRON
5	Actuel responsable du Pôle Loire et Risques	DDT du Loiret	16/11/2017	Clémence CHAUDRON
6	Service Eau et Biodiversité	DREAL Centre-Val de Loire	16/11/2017	Clémence CHAUDRON
7	Technicienne soutien sur le projet BioMareau	IRSTEA	20/11/2017	Clémence CHAUDRON
8	Chercheur	IRSTEA	20/11/2017	Clémence CHAUDRON
9	Ingénieure soutien sur le projet BioMareau	IRSTEA	20/11/2017	Clémence CHAUDRON
10	Ingénieur Responsable du volet 'Biodiversité' du projet BioMareau	IRSTEA	20/11/2017	Clémence CHAUDRON
11	Assistant Ingénieur projet BioMareau	IRSTEA	20/11/2017	Clémence CHAUDRON
12	Chercheur projet BioMareau	IRSTEA	20/11/2017	Clémence CHAUDRON
13	Chargée d'étude habitats (relevés floristiques pour le projet BioMareau)	CBNBP	22/11/2017	Clémence CHAUDRON
14	Chargé d'étude flore (relevés floristiques pour le projet BioMareau)	CBNBP	22/11/2017	Clémence CHAUDRON
15	Technicien	INRA	29/11/2017	Clémence CHAUDRON

	Soutien sur le projet BioMareau			
16	Chercheur projet BioMareau	INRA	29/11/2017	Clémence CHAUDRON
17	Actuel conservateur de la Réserve Naturelle	Association Loiret Nature Environnement	26/04/2018	Jeanne MENANTEAU
18	Vice-président	Comité Départemental de Canoé-Kayak 45	03/05/2018	Jeanne MENANTEAU
	Président	Comité Départemental de Canoé-Kayak 45		Jeanne MENANTEAU
19	Elue référente à la Réserve Naturelle	Commune de Mareau-aux-Prés	22/05/2018	Jeanne MENANTEAU
20	Vice-président	Association Loiret Nature Environnement	22/05/2018	Jeanne MENANTEAU
X	Chargé de mission Ingénierie et Médiation culturelle	Mission Val de Loire	23/05/2018 (par téléphone)	Jeanne MENANTEAU
X	inspecteur environnement	ONCFS (Loiret)	30/05/2018 (par téléphone)	Jeanne MENANTEAU
X	technicien	ONCFS (Loiret)	30/05/2018 (par téléphone)	Jeanne MENANTEAU
21	Maire	Commune de St-Hilaire St-Mesmin	31/05/2018	Jeanne MENANTEAU
22	Animatrice du SAGE Val Dhuy-Loiret (en lien avec la réserve naturelle)	Etablissement Public Loire	01/06/2018	Jeanne MENANTEAU
23	Etudiantes Orléanaises en promenade sur le site	X	18/06/2018	Jeanne MENANTEAU
24	Habitant de Chaingy	X	20/06/2018	Jeanne MENANTEAU
25	Habitante de St Ay	X	20/06/2018	Jeanne MENANTEAU
26	Habitante de Mareau-aux-Prés	X	21/06/2018	Jeanne MENANTEAU

27	Habitante de Mareau-aux-Prés	X	21/06/2018	Jeanne MENANTEAU
28	Habitants de Mareau-aux-Prés	X	21/06/2018	Jeanne MENANTEAU
29	Habitante de Mareau-aux-Prés	X	21/06/2018	Jeanne MENANTEAU
30	Habitant de St Ay, Ancien élu, Riverain de la Réserve	X	22/06/2018	Jeanne MENANTEAU

ANNEXE II : Exemple de guide d'entretien (C. CHAUDRON, 2017)

Grille d'entretiens semi-directifs

Informations générales :

Date :

Lieu :

Durée de l'entretien :

Structure :

Personne ressource :

Durée max prévue : 2h

1/ Présentation du chercheur et de la situation d'entretien (2 min)

Q1. Avant d'aborder ces thèmes, pourriez-vous me donner les grandes lignes sur vos études et votre parcours professionnel ?

OU pourriez-vous me brosser à grand trait votre parcours depuis le bac par exemple ?

Q2. Vous travaillez donc au sein de l'association Loiret Nature environnement depuis en tant que conservateur, pourriez-vous me préciser à quelle échelle spatiale vous intervenez ?

OU pourriez-vous me préciser sur quels lieux vous intervenez ?

Date de prise de fonction :

Parcours académique et professionnel :

Echelle d'intervention (bassin versant, Loiret, Réserve...):

Thème 1. Implication (et trajectoire de l'implication):

Q3. Quels sont les objectifs et les actions de votre organisme sur le site de BioMareau et puis les vôtres en particulier?

OU Quels sont les objectifs et les actions de votre organisme sur le site de BioMareau et vous vous faites quoi par rapport à ça?

OU De quoi êtes-vous en charge et dans quels buts ?

→ Objectifs : identifier les domaines dans lesquels il s'implique (ex : suivis de biodiversité, sensibilisation des citoyens, travaux, police...)

Q4. Quand avez-vous commencé chacune de ces activités et quel a été l'élément, ou les éléments, déclencheur?

OU Vous vous êtes retrouvé à effectuer ces activités quand et qu'est-ce qui a fait que vous avez commencé ?

OU A quelle période avez-vous commencé ces activités et quelles ont été les raisons qui ont fait que vous avez commencé ?

→ Objectif : identifier les éléments qui l'ont incité à engager ses actions (ex : obligation réglementaire, motivation personnelle, demande d'un élu, riverain, obligation de la part de son supérieur, contexte économique : j'ai agi ici car c'était un site proche de chez moi...)

Q5. Combien de temps vous y passer par semaine ?

OU En ce qui concerne ces activités, vous y consacrez environ combien de journées par semaine ?

→Objectif : quantifier l'implication

Q6. Avez-vous rencontré des difficultés ?

OU avez-vous rencontré des embûches ?

OU si c'était à refaire, qu'est-ce que vous souhaiteriez changer ou voir changer ?

OU si c'était à refaire, qu'est-ce que vous souhaiteriez changer, que ce soit par vous-même ou de manière plus générale ?

OU En regardant en arrière, est-ce que vous voyez des choses qui auraient pu être améliorées ?

→Objectif : identifier des choses qui pour la personne auraient pu être améliorées dans la mise en œuvre seul ou avec autres acteurs, la planification seul ou avec autres acteurs, la priorité des tâches à effectuer, la coordination entre acteurs (ex : mise en œuvre difficile car d'autres acteurs associés n'avaient pas la même priorité pour cette tâche)

Q7. Idéalement comment vous voyez ce site dans qq années ?

OU A l'avenir, qu'est-ce que vous aimeriez voir sur ce site ?

→Objectif : identifier son intérêt principal pour le site, ex : reprise de la végétation sans actions de l'homme, dévégétalisation

Thème 2. Interactions avec d'autres acteurs :

-Prendre une feuille, dessiner un point de taille moyenne pour représenter la personne que j'interroge.

Q8. Si on dit que ça c'est vous Mr..., pouvez-vous positionner les acteurs avec qui vous avez, ou avez eu, des relations dans le cadre des actions menées sur le site de BioMareau ?

NB : tous les acteurs, c'est-à-dire ceux appartenant à d'autres organismes et au votre si il y en a

OU quels sont les autres acteurs autour de vous dans le cadre des actions menées sur le site de BioMareau?

Q9. Pourriez-vous classer ces acteurs selon leur ordre d'importance selon vous en précisant pourquoi ils ont un rôle important ?

OU Pourriez-vous dire les acteurs qui ont pour vous un rôle clef et quel est ce rôle ?

→Objectif : identifier les acteurs qui ont par exemple de l'importance en termes de coordination entre les acteurs, ceux qui facilitent les échanges, ceux qui trouvent des compromis, ceux qui portent de l'intérêt pour chaque activité, ceux qui ont une bonne ouverture d'esprit, ceux qui motivent la troupe...

Q10. Maintenant, est-ce que vous pourriez tracer des liens, directs ou indirectes, entre vous et ces acteurs, en faisant des traits plus ou moins épais selon la fréquence à laquelle vous interagissez ?

OU Est-ce que vous pourriez tracer des lignes entre vous et chacun de ces acteurs, en faisant des traits épais si vos échanges sont très fréquents et des traits fins s'ils le sont peu ?

→Objectif : quantifier l'intensité des relations

Q11. Ensuite, pouvez-vous préciser la nature de ces liens ?

OU pourriez-vous préciser la ou les raisons qui vous amènent à échanger avec ces acteurs

OU pouvez-vous préciser le ou les objectifs des échanges avec chacun des acteurs ?

OU vous échangez à quels propos ?

→Objectif : identifier les raisons pour lesquelles les acteurs sont en relation, ex. : négociation autour du protocole, échange de matériel, échange de connaissances diverses, raisons économiques

Q12. Est-ce que vous connaissez ces personnes depuis longtemps et est-ce que ces échanges étaient formels ou informels ?

Q13. Selon vous, quels sont les acteurs qui ont eu une influence sur vos actions et pourquoi ?
OU quels sont ceux qui ont eu de l'ascendance sur vous, vos actions et pourquoi ?

Q14. A l'inverse, envers quels acteurs pensez-vous avoir eu de l'influence sur leurs actions et pourquoi ?

→Objectif : identifier les acteurs influençant les actions et la position de ces acteurs, ex : importance de la position hiérarchique des acteurs (chef de projet, financeurs...). Voir comment les actions des acteurs peuvent évoluer sous l'influence des autres (ex : il fait un pas vers la préservation de la biodiversité)

Q15. Est-ce qu'il y a eu des tensions, des incompréhensions, des conflits ?
Pour vous, y a-t-il eu des difficultés dans les échanges ? Pourquoi ?

Thème 3. Enjeux associés au site de BioMareau et à la Loire de manière générale :

Q16. Pour vous, quels sont les grands enjeux liés au site de BioMareau (et à la Loire de manière générale)?

→Objectif : voir si les acteurs identifient : la biodiversité, la préservation de la biodiversité, les risques d'inondation, la gestion du risque d'inondation, (le patrimoine, le tourisme, un labo grandeur nature...) ?

Q17.1 pour rebondir. Vous ne parlez pas de :

- risque d'inondations,
 - gestion des risques d'inondations
 - biodiversité
 - préservation de la biodiversité
- C'est quoi pour vous ?

Q18 In fine. Est-ce que la préservation de la biodiv et la gestion des risques d'inondation sont en contradiction ?

Est-ce l'objet de tension, conflits entre acteurs sur le site BioMareau ?

Q17.2 pour rebondir. Vous ne parlez pas de :

- tourisme

Q18 In fine bis. Est-ce que la préservation de la biodiv et tourisme sont en contradiction ? est-ce l'objet de tension, conflits entre acteurs sur le site BioMareau ?

Q17.2 pour rebondir. Vous avez parlé / vous n'avez pas parlé de :

- paysage

Pouvez-vous me dire ce que c'est pour vous le paysage en associant par exemple 4 mots ou groupe de mots à cette notion ?

(Q19 selon la réponse. Donc pour vous le paysage est en évolution, mobile, immobile ?
→ Voir si pour eux le paysage est dynamique, immobile)

Associer 4 mots ou groupe de mots au « paysage ligérien/de la Loire » ?

Q20. Pensez-vous que les travaux réalisés sur le site de BioMareau ont des répercussions sur le paysage ?

Si oui, lesquelles ? Ces répercussions sont-elles positives ou négatives ?

→ Objectif : voir si pour eux les effets sont positifs, négatifs et sur quelles composantes : esthétique, visuel, biodiversité

Q19. Que pensez-vous des études scientifiques en général et celles de Mareau en particulier ?

→ Objectif : identifier si pour eux elles sont utiles, inutiles, superfétatoires...

Thème 6. Clôture de l'entretien :

Q6.1. Y-a-t-il des sujets ou questions qui vous semblent importantes et que l'on n'aurait pas abordés ?

OU si vous aviez une ou 2 phrases de synthèse à me dire ça serait quoi ?

OU je vous laisse la ccl, le mot de la fin

Q6.2. Pourriez-vous me conseiller d'autres personnes ressources à rencontrer ?

Q6.3. Auriez-vous des documents intéressants à me transmettre ?

Q6.4. Je pense qu'on a fait le tour mais éventuellement, est-ce que je pourrai vous recontacter par téléphone ?

ANNEXE III : Exemple de guide d'entretien (J. MENANTEAU, 2018)

BioMareau II Volet Paysage Guide d'entretien semi-directif

Informations générales :

Date :

Lieu :

Durée de l'entretien :

Structure :

Personne interrogée :

Problématique générale : Dans quelles mesures les évolutions (et modifications) des paysages de la Réserve affectent-elles la perception des usagers ?

Thème I : la personne interrogée

- Parcours (personnel et professionnel)
- Rôle actuel / sa profession (date de prise de fonction) /ses responsabilités
- Interactions avec les autres acteurs du site
- Activités / intérêts / loisirs / projets

Thème II : La Réserve et le site de Mareau

- **Quelle connaissance du site ?**

Sur une échelle spatiale : Loire Moyenne ←-----→ iles de Mareau

(Situer l'échelle d'intervention, est-ce qu'ils connaissent plutôt à l'échelle de la Loire moyenne, de la Réserve ou précisément des iles de Mareau)

Sur une échelle de temps : 1^{ère} fois ←-----→ depuis l'enfance

(Depuis quand est-ce qu'ils fréquentent le site ?)

Sur une échelle de fréquence : 1 seule fois ←-----→ tous les jour

(A quelle fréquence se rendent-ils sur le site ?)

A coupler avec les infos du Thème I pour pouvoir situer sur une "échelle d'expertise" :

Aucune connaissance technique ←-----→ Expert sur le fonctionnement du site

(Est-ce qu'ils connaissent les dynamiques du lit de la Loire, de sa biodiversité, les raisons des interventions, ou encore l'histoire du site par exemple ; ou bien est-ce qu'ils sont juste observateurs)

- **Pourquoi/Comment ils fréquentent le site ?**

Quelles activités ? comment ils s'y rendent ?

Si promenade, combien de temps ils y restent ? Est-ce qu'ils s'arrêtent quelque part ?

Où ? Combien de temps ? Avec qui ? A quelle saison ?

Parler de Mareau en 1^{er}, puis si pas très parlant, demander si autre site favori ?

Pourquoi ? Qu'est-ce qu'il y a de plus/mieux ? Par exemple, est-ce qu'ils fréquentent aussi la Pointe de Courpain ? Mieux ou pas que Mareau ? quelles différences ? qu'est-ce qu'il y a de plus/moins ? mêmes activités ou pas ? si juste "différent", quoi de différent ?

(Déterminer ce qu'ils font sur le site, à quoi ils font attention, **identifier leur pratique du site**)

- **Quel avis sur le site ?**

Impression générale du site (quelles sensations, souvenirs, etc. ?)

Avis personnel sur les différents éléments : paysage, biodiversité, loisirs, ambiance...

Essayer de déterminer quels éléments ont de la valeur ou non

Peut-être plus facile en le comparant à d'autres sites ?

Qu'est-ce qu'il faut préserver/améliorer/supprimer ?

(Identifier leur perception actuelle du site)

- **Quelles évolutions ont-ils vu sur le site ?**

(En ont-ils vu ?)

Quelles évolutions ? (Travaux ou évolution de la Loire ?) voir ce qu'ils évoquent en 1^{er}

Si évolutions naturelles : qu'est-ce qui change ? à quelle vitesse ? est-ce qu'ils savent pourquoi ? Bien/mal/neutre ? Pourquoi ? Quel impact sur leur pratique ?

Si travaux : lesquels ? où et quand ? qu'est-ce qui a changé (le + précisément possible) ? Bien/mal/neutre ? Pourquoi ? Quel impact sur leur pratique ?

S'ils n'en évoquent qu'un : relancer sur le 2^{ème}

1) Les travaux sont peu remarqués car ils correspondent aux évolutions naturelles de la Loire, tant dans leur forme que dans leur ampleur (ils apparaissent et disparaissent).

2) Les travaux ont été accompagnés d'une forte concertation et communication, ce qui en a laissé une image positive aux usagers.

3) Les habitants n'ont pas un rapport uniquement contemplatif à ces lieux (pas aménagés pour) et ne sont donc pas réellement affectés par les changements paysagers qu'ils subissent (dans certaines limites).

- **Quelles évolutions futures ?**

Comment ils imaginent le site dans le futur ?

Quel genre d'évolution pourrait les pousser à ne plus fréquenter le site ?


Qu'est-ce qu'ils aimeraient y voir/ne plus y voir ?

Qu'est-ce qu'ils changeraient s'ils pouvaient ?

(Identifier certains points négatifs du site, ou certaines sources de tension. Déterminer aussi leur connaissance des processus d'évolution de la Loire. Voir s'ils sont plutôt optimistes ou pessimistes)

Thème III : Informations complémentaires

- Autres points importants ?
- Autres personnes à contacter ?
- Documents intéressants à consulter ?
- Eventuellement endroits à voir ?
- Possibilité de les recontacter (mail/téléphone) ?

	Diplôme : Ingénieur paysagiste d'Agrocampus Ouest Spécialité : Paysage Spécialisation / option : Projet de Paysage : Site et Territoire Enseignant référent : Fabienne JOLIET
Auteur(s) : Jeanne MENANTEAU	Organisme d'accueil : Centre Irstea de Nogent-sur-Vernisson
Date de naissance* : 14/02/1996	Adresse : Domaine des Barres
Nb pages : 38 Annexe(s) : 3	45290 Nogent-sur-Vernisson
Année de soutenance : 2018	Maître de stage : Marie BALTZINGER
Titre français : Etude de l'impact de travaux en Loire Moyenne sur la perception paysagère des usagers.	
Titre anglais : Study of the impact of works in the Loire Moyenne on the users' landscape perception.	
Résumé : La Loire Moyenne a subi de nombreux travaux ces dernières années, notamment afin de limiter les risques liés aux crues. Ces travaux mettent en lumière certaines contradictions dans la gestion des enjeux liés au fleuve (protection des populations, préservation de la biodiversité et mise en valeur paysagère). Cette étude vise à évaluer l'impact de ce genre de transformation sur la perception paysagère des usagers des bords de Loire. En prenant ici l'exemple de travaux réalisés en 2012 sur des îles à l'aval d'Orléans, le but est de mieux comprendre le rapport que les populations entretiennent avec le fleuve, et ainsi permettre de favoriser la communication entre ces usagers et les différents organismes de gestion du fleuve dans l'espoir de parvenir à des compromis locaux dans l'articulation des enjeux.	
Abstract: The Loire Moyenne underwent numerous works these last years, particularly to limit the risks of floods. These works highlight certain contradictions in the management of the stakes linked to the river (protection of the populations, biodiversity conservation and landscape development). This study aims at estimating the impact of this kind of transformation on the users' perception of the local landscapes. We here take the example of works performed in 2012 on islands downstream of Orléans, the purpose is to understand better the relationship between the populations and their portion of the river. It will allow better communication between these users and the various management institutions of the river and hopefully reach local compromises in the management of the stakes.	
Mots-clés : Loire – Paysage – Perception – Travaux – Enjeux – Îles – Gestion	
Key Words: Loire – Landscape – Perception – Works – Stakes – Islands – Management	